



### 2.6 Le patrimoine protégé

#### 2.6.1 Les monuments historiques

98 monuments historiques sont recensés dans l'aire d'étude éloignée de 19 km, dont un seul est localisé dans l'aire d'étude rapprochée (2,5km). Le tableau ci-dessous détaille le contexte paysager, les relations visuelles avec le secteur du projet et les enjeux. Il est suivi par une série d'illustrations relatives aux principaux monuments (indiquées par un astérisque dans le tableau). À noter que tous ceux qui ont un enjeu autre que nul feront l'objet de photomontages dans le chapitre relatif aux impacts. La carte de localisation des monuments figure après le tableau.

N°	Protection	Commune	Dénomination	Périmètre	Distance au projet	Insection paysagère	Vues	Fréquentation par le public	Enjeux
1	Inscrit	PLESTAN	Croix du cimetière	Zone d'étude rapprochée	1.73 km	Contexte urbain, mais dans cimetière	Ouvertes	Faible, cimetière	Moyen
2	Inscrit	NOYAL	Château des Portes	Zone d'étude intermédiaire	3.21 km	Cadre boisé	Semi-ouvertes	Nulle, propriété privée	Nul
3	Inscrit	PLEDELIAC	Château du Guillier		3.82 km	Cadre boisé dense, situé en point bas	Semi-fermées	Nulle, propriété privée	Nul
4	Inscrit	PLEDELIAC	Eglise Saint-Malo*		4.29 km	Contexte urbain dense	Fermées	Moyenne, carrefour de Plédéliac	Nul
5	Classé	LAMBALLE	Menhir de Guihallon*		6.52 km	Cadre boisé	Fermées	Moyenne, situé sur le GRP Tour de Penthièvre	Faible
6	Inscrit	JUGON-LES-LACS	Hôtel de Sevoy		6.61 km	Cadre urbain, situé en point bas	Fermées	Forte, centre-ville de Jugon-les-Lacs	Nul
7	Inscrit	JUGON-LES-LACS	Eglise		6.66 km	Cadre urbain lâche, situé en point bas	Semi-ouvertes	Moyenne, route sortant de Jugon-les-Lacs	Nul
8	Inscrit	JUGON-LES-LACS	Croix du 18e siècle		6.68 km	Cadre urbain, situé en point bas	Fermées	Forte, centre-ville de Jugon-les-Lacs	Nul
9	Classé	PLENEE-JUGON	Menhirs (deux)		7.09 km	Positionné en point haut, dans un contexte agricole	Ouvertes	Moyenne, route départementale à fréquentation moyenne	Moyen
10	Classé	PLEDELIAC	Allée couverte et alignement de menhirs indicateurs de Saint-André*		7.10 km	Milieu ouvert (parcelles agricoles)	Semi-ouvertes	Moyenne, situé sur le GRP Tour de Penthièvre	Fort
11	Inscrit	LAMBALLE	Château de la Moglais*		7.13 km	Cadre boisé	Semi-fermées	Faible, visite sur rendez-vous	Moyen
12	Inscrit	LAMBALLE	Croix*		7.28 km	Positionnée dans la cour, à proximité de l'église, dans un cadre bâti et végétalisé	Semi-fermées	Moyenne, une route communale passe au pied de l'église	Nul



# PARTIE 4 – PIÈCE N°2 ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

## SECTION 4 : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

N°	Protection	Commune	Dénomination	Périmètre	Distance au projet	Insection paysagère	Vues	Fréquentation par le public	Enjeux		
13	Classé	PLEDELIAC	Château de la Hunaudaye (les glacis)	Zone d'étude intermédiaire	8.55 km	Cadre végétal pouvant filtrer les vues	Semi-ouvertes	Forte, site touristique	Fort		
14	Classé	PLEDELIAC	Château de la Hunaudaye (château)		8.58 km	Cadre végétal pouvant filtrer les vues					
15	Classé	LAMBALLE	Eglise Notre-Dame		8.67 km	Contexte urbain dense	Fermées	Forte, centre-ville de Lamballe	Moyen		
16	Inscrit	LAMBALLE	Eglise Saint-Jean (clocher)		8.77 km	Contexte urbain dense					
17	Inscrit	LAMBALLE	Maison du 17e siècle		8.77 km	Contexte urbain dense				Nul	
18	Inscrit	LAMBALLE	Maisons (deux - 2 - 4 parvis Saint-Jean)		8.78 km	Contexte urbain dense			Nul		
19	Inscrit	LAMBALLE	Maison (5 rue du Four)		8.78 km	Contexte urbain dense					
20	Inscrit	LAMBALLE	Deux maisons (7 rue du Four)		8.78 km	Contexte urbain dense					
21	Classé	LAMBALLE	Maison (place du Martray) (façade et toitures)		8.79 km	Contexte urbain dense					
22	Classé	LAMBALLE	Maison (place du Martray) (façade rue ouest)		8.79 km	Contexte urbain dense					
23	Inscrit	LAMBALLE	Deux maisons (6 -8 rue Saint-Jean)		8.80 km	Contexte urbain dense					
24	Inscrit	LAMBALLE	Maison (29 rue du Docteur-Calmette)		8.82 km	Contexte urbain dense					
25	Inscrit	LAMBALLE	Maison du 16e siècle		8.83 km	Contexte urbain dense					
26	Inscrit	LAMBALLE	Croix sculptée		8.88 km	Contexte urbain dense				Faible, cimetière	
27	Inscrit	LAMBALLE	Moulin à vent de Saint-Lazare		8.91 km	Contexte urbain lâche accompagné d'un cadre végétal				Fermées	Moyenne, en périphérie de Lamballe
28	Classé	LAMBALLE	Allée couverte du Chêne-Hut*		9.08 km	Cadre boisé			Fermées	Faible, chemin partant d'une route communale peu fréquentée	Nul
29	Classé	PLENEE-JUGON	Allée couverte La Roche aux Fées		9.15 km	Cadre agricole : culture ouvertes			Ouvertes	Moyenne, sur l'itinéraire du GRP tour du Penthièvre Sud	Moyen



# PARTIE 4 – PIÈCE N°2 ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

## SECTION 4 : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

N°	Protection	Commune	Dénomination	Périmètre	Distance au projet	Insection paysagère	Vues	Fréquentation par le public	Enjeux
30	Classé	LAMBALLE	Eglise Saint-Martin	Zone d'étude intermédiaire	9.21 km	Contexte urbain dense	Fermées	Moyenne, en périphérie de Lamballe	Moyen
31	Classé	PLENEE-JUGON	Abbaye de Boquen	Zone d'étude éloignée	10.10 km	Cadre boisé dense	Semi-fermées	Moyenne, site touristique	Nul
32	Inscrit	BOURSEUL	Château de Beaubois*		10.25 km	Entourées de champs agricoles	Ouvertes	Moyenne, foyer	Faible
33	Inscrit	PLEVEN	Manoir de Vaumadeuc		10.30 km	Cadre boisé dense	Fermées	Moyenne, hôtel accompagné de son parc visitable	Faible
34	Inscrit	LE GOURAY	Château de la Motte-Basse		10.53 km	Cadre végétal lâche	Semi-ouverte	Nulle, propriété privée	Nul
35	Classé	PLEVEN	Mottes féodales		10.71 km	Cadre boisé, situé en point bas	Fermées	Moyenne, petit site touristique	Nul
36	Inscrit	SAINT-DENOUAL	Croix du 16e siècle*		10.98 km	Cadre boisé à l'Est, cultures à l'Ouest	Fermées à l'Est mais ouvertes vers l'Ouest	Faible, route communale peu fréquentée	Faible
37	Classé	PLOREC-SUR-ARGUENON	Tumulus dit La Tour Basse		11.11 km	Cadre boisé, situé en point bas	Fermées	Moyenne, petit site touristique	Nul
38	Inscrit	MESLIN	Ensemble mégalithique de la Lande du Gras		11.77 km	Cadre boisé dense	Fermées	Moyenne, petit site touristique	Nul
39	Inscrit	SEVIGNAC	Châteaux de Limoëlan		12.08 km	Cadre boisé	Semi-ouverte	Nulle, propriété privée	Nul
40	Classé	MESLIN	Ensemble mégalithique de la Lande du Gras		12.29 km	Cadre boisé dense	Fermées	Moyenne, petit site touristique	Nul
41	Classé	LANDEBIA	Calvaire		12.41 km	Cadre végétal pouvant filtrer les vues	Semi-ouvertes	Faible, à proximité d'une route départementale	Faible
42	Inscrit	LANDEBIA	Croix en pierre du cimetière		12.45 km	Entourées de champs agricoles	Ouvertes	Faible, route communale peu fréquentée	Faible
43	Inscrit	TREBRY	Château de la Touche		12.47 km	Cadre végétal pouvant filtrer les vues	Semi-fermées	Moyenne, site touristique	Moyen
44	Inscrit	MEGRIT	Ossuaire		12.56 km	Contexte urbain dense	Fermées	Faible, cimetière	Nul
45	Inscrit	TREMEUR	Eglise		12.82 km	Cadre urbain dense	Fermées	Moyenne, place du village de Bourseul	Nul
46	Inscrit	LANDEBIA	Croix de chemin		12.99 km	Entourées de champs agricoles	Ouvertes	Faible, route communale peu fréquentée	Nul



# PARTIE 4 – PIECE N°2 ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

## SECTION 4 : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

N°	Protection	Commune	Dénomination	Périmètre	Distance au projet	Insection paysagère	Vues	Fréquentation par le public	Enjeux
47	Inscrit	MESLIN	Château de Cargouët*	Zone d'étude éloignée	13.09 km	Cadre végétal pouvant filtrer les vues	Semi-fermées	Nulle, château en ruine	Nul
48	Inscrit	PLELAN-LE-PETIT	Sept croix*		13.51 km	Cadre végétal pouvant filtrer les vues	Fermées	Faible, route communale peu fréquentée	Nul
49	Classé	LANGOURLA	Eglise (ancienne)		13.56 km	Cadre urbain dense	Fermées	Moyenne, place du village de Langourla	Nul
50	Inscrit	HENANSAL	Croix en granit du 15e siècle		13.63 km	Contexte urbain, mais dans cimetière	Ouvertes, sur un point haut	Faible, cimetière	Moyen
51	Inscrit	SAINT-JACUT-DU-MENE	Château du Parc (chapelle)		13.90 km	Cadre végétal filtrant les vues, situé dans un point bas	Fermées	Faible, route communale peu fréquentée	Nul
52	Inscrit	BOURSEUL	Croix de cimetière*		13.91 km	Cadre urbain lâche	Semi-ouvertes	Faible, route communale peu fréquentée	Nul
53	Inscrit	COLLINEE	Maison à porte à fronton		14.03 km	Cadre urbain dense	Fermées	Moyenne, centre bourg	Nul
54	Inscrit	SAINT-JACUT-DU-MENE	Château du Parc (bâtiment)		14.04 km	Cadre végétal filtrant les vues, situé dans un point bas	Fermées	Faible, route communale peu fréquentée	Nul
55	Inscrit	PLELAN-LE-PETIT	Manoir des Fossés		14.05 km	Cadre végétal et urbain	Fermées	Faible, uniquement protégé de l'eau	Nul
56	Inscrit	BOURSEUL	Eglise		14.15 km	Cadre urbain dense	Fermées	Moyenne, place du village de Bourseul	Nul
57	Inscrit	PLELAN-LE-PETIT	Ossuaire		14.23 km	Cadre végétal et urbain	Fermées	Faible, uniquement protégé de l'eau	Nul
58	Inscrit	LANGUEDIAS	Abbaye de Beaulieu		14.85 km	Elément protégé (bas relief) se trouvant à l'intérieur du monument	Fermées	Faible	Nul
59	Inscrit	TREDANIEL	Eglise Saint-Pierre et croix (façade)		15.57 km	Cadre urbain lâche	Semi-ouvertes, sur un point haut	Moyenne, cœur de village, proximité du site touristique de Moncontour	Moyen





# PARTIE 4 – PIÈCE N°2 ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

## SECTION 4 : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

N°	Protection	Commune	Dénomination	Périmètre	Distance au projet	Insection paysagère	Vues	Fréquentation par le public	Enjeux
60	Inscrit	TREDANIEL	Eglise Saint-Pierre et croix (croix)	Zone d'étude éloignée	15.59 km	Cadre urbain lâche	Semi-ouvertes	Moyenne, cœur de village, proximité du site touristique de Moncontour	Faible
61	Inscrit	QUESSOY	Château de Bogard		15.63 km	Cadre végétal relativement dense	Semi-ouvertes	Moyenne, réception et tourisme	Nul
62	Inscrit	PLUDUNO	Croix monolithe datée de 1780		16.13 km	Cadre végétal, taille de l'édifice modeste	Semi-ouvertes	Faible, route communale peu fréquentée	Nul
63	Inscrit	HENON	Château des Granges		16.28 km	Cadre végétal lâche	Semi-ouvertes	Faible, propriété privée, proximité du site touristique de Moncontour	Nul
64	Inscrit	MONCONTOUR	Hôtel de Kerjégu (ancien)		16.28 km	Cadre urbain dense	Fermées	Forte, site touristique de Moncontour	Nul
65	Inscrit	MONCONTOUR	Presbytère		16.31 km	Cadre urbain dense			
66	Inscrit	MONCONTOUR	Maisons		16.38 km	Cadre urbain dense			
67	Inscrit	MONCONTOUR	Maison à fronton		16.38 km	Cadre urbain dense			
68	Inscrit	MONCONTOUR	Porte du Faubourg Saint-Jean		16.38 km	Cadre urbain dense			
69	Classé	MONCONTOUR	Eglise		16.39 km	Cadre urbain dense			
70	Inscrit	MONCONTOUR	Hôtel de Clézieux		16.42 km	Cadre urbain dense			
71	Inscrit	MONCONTOUR	Tour Mognet		16.48 km	Cadre urbain dense			
72	Inscrit	MONCONTOUR	Hôtel Veillet-Dufrêche (ancien)		16.66 km	Cadre urbain dense			
73	Inscrit	PLUDUNO	Château de Monchoix		16.73 km	Cadre boisé dense			
74	Inscrit	QUESSOY	Manoir de la Fontaine Saint Père	16.76 km	Cadre urbain lâche	Semi-fermées	Nulle, propriété privée	Nul	



# PARTIE 4 – PIECE N°2 ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

## SECTION 4 : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

N°	Protection	Commune	Dénomination	Périmètre	Distance au projet	Insection paysagère	Vues	Fréquentation par le public	Enjeux
75	Inscrit	QUESSOY	Manoir de la Rocherousse	Zone d'étude éloignée	16.94 km	Cadre végétal pouvant filtrer les vues	Semi-ouvertes	Nulle, propriété privée	Nul
76	Classé	SAINT-ALBAN	Chapelle Saint-Jacques-le-Majeur		17.03 km	Cadre bâtis lâche, légèrement végétalisé	Semi-ouvertes	Faible, route communale peu fréquentée	Faible
77	Inscrit	PLUDUNO	Manoir de Boisfeuillet		17.25 km	Cadre végétal pouvant filtrer les vues	Semi-ouvertes	Nulle, propriété privée	Nul
78	Inscrit	YVIGNAC-LA-TOUR	Manoir de Garouët		17.38 km	Dense massif boisé	Fermées	Nulle, propriété privée	Nul
79	Inscrit	PLEMY	Manoir de Vauclerc		17.52 km	Restes d'un manoir situé dans cadre végétal filtrant les vues	Fermées	Nulle, propriété privée	Nul
80	Classé	PLANGUENOUAL	Pigeonnier de Vaujoyeux		17.57 km	Cadre végétal pouvant filtrer les vues	Fermées	Faible, route communale peu fréquentée	Nul
81	Inscrit	RUCA	Eglise		17.66 km	Cadre urbain lâche, situé en point bas	Fermées	Faible, route communale peu fréquentée	Nul
82	Inscrit	PLANCOET	Croix du cimetière		17.68 km	Cadre urbain relativement dense	Semi-fermées	Faible, cimetière	Nul
83	Inscrit	RUCA	Chapelle Notre-Dame de Hirel et croix		17.70 km	Cadre urbain lâche, situé en point bas	Fermées	Faible, route communale peu fréquentée	Nul
84	Inscrit	SAINT-MAUDEZ	Croix du cimetière		17.80 km	Cadre urbain relativement dense	Semi-fermées	Faible, cimetière	Nul
85	Inscrit	MORIEUX	Eglise Saint-Gobrien (église)		17.87 km	Cadre urbain dense	Fermées	Moyenne, place du village de Morieux	Nul
86	Classé	MORIEUX	Eglise Saint-Gobrien (intérieur)		17.87 km	Cadre urbain dense	Fermées	Moyenne, place du village de Morieux	Nul
87	Inscrit	YVIGNAC-LA-TOUR	Château		17.94 km	Dense massif boisé situé l'ouest du château en direction du projet	Fermées	Propriété privée	Nul



# PARTIE 4 – PIÈCE N°2 ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

## SECTION 4 : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

N°	Protection	Commune	Dénomination	Périmètre	Distance au projet	Insection paysagère	Vues	Fréquentation par le public	Enjeux
88	Inscrit	HENON	Château de Catuelan	Hors périmètre	18.07 km	Cadre boisé dense	Semi-ouvertes	Forte, site touristique, grand panorama orienté Sud	Nul
89	Inscrit	PLANCOET	Maison du 16e siècle		18.10 km	Cadre urbain dense	Fermées	Moyenne, traversée de la ville de Plancoët	Nul
90	Classé	CORSEUL	Château de Montafilant		18.35 km	Cadre végétal pouvant filtrer les vues	Semi-ouvertes	Moyenne, petit site touristique	Faible
91	Inscrit	HENON	Manoir du Colombier		18.56 km	Cadre végétal pouvant filtrer les vues	Semi-ouvertes	Forte, site touristique	Nul
92	Classé	YVIGNAC-LA-TOUR	Eglise		18.63 km	Cadre urbain dense	Fermées	Moyenne, centre du village	Nul
93	Classé	QUESSOY	Souterrain protohistorique de la ville de Grohan		18.67 km	Cadre végétal pouvant filtrer les vues	Semi-fermées	Nulle, propriété privée	Nul
94	Inscrit	SAINT-LAUNEUC	Château de La Bruyère		18.74 km	Cadre végétal filtrant les vues	Fermées	Nulle, à proximité d'une route communale	Nul
95	Inscrit	PLEMY	Croix du 15e siècle		18.86 km	Entourées de champs agricoles	Ouvertes	Nulle, à proximité chemin rural de Plémy	Nul
96	Inscrit	TREBEDAN	Manoir de la Ville-Colas		18.91 km	Cadre végétal pouvant filtrer les vues	Semi-fermées	Nulle, propriété privée	Nul
97	Inscrit	SAINT-LAUNEUC	Chapelle de La Bruyère		18.91 km	Cadre végétal filtrant les vues	Fermées	Nulle, à proximité d'une route communale	Nul
98	Classé	ERQUY	Château de Bienassis	19.01 km	Cadre végétal dense	Semi-fermées	Forte, site touristique d'importance	Nul	

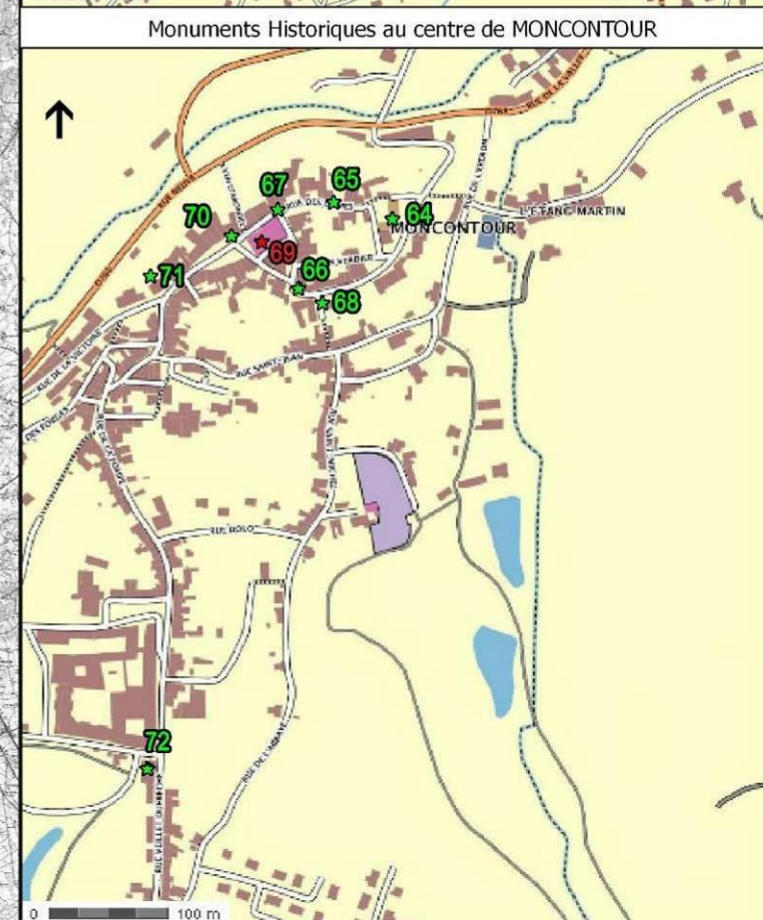
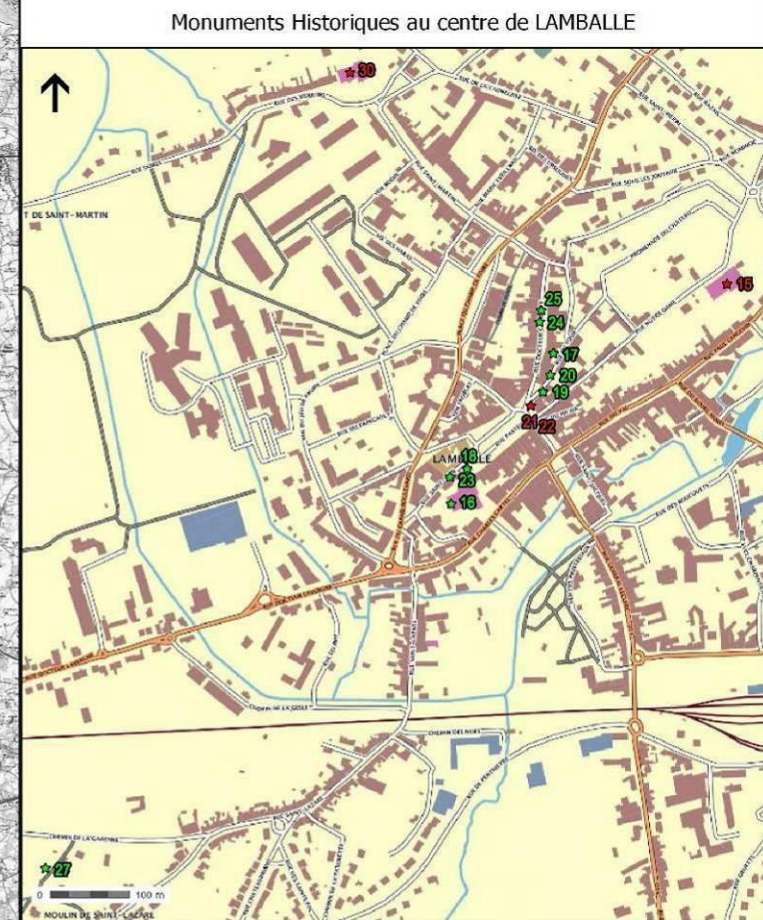
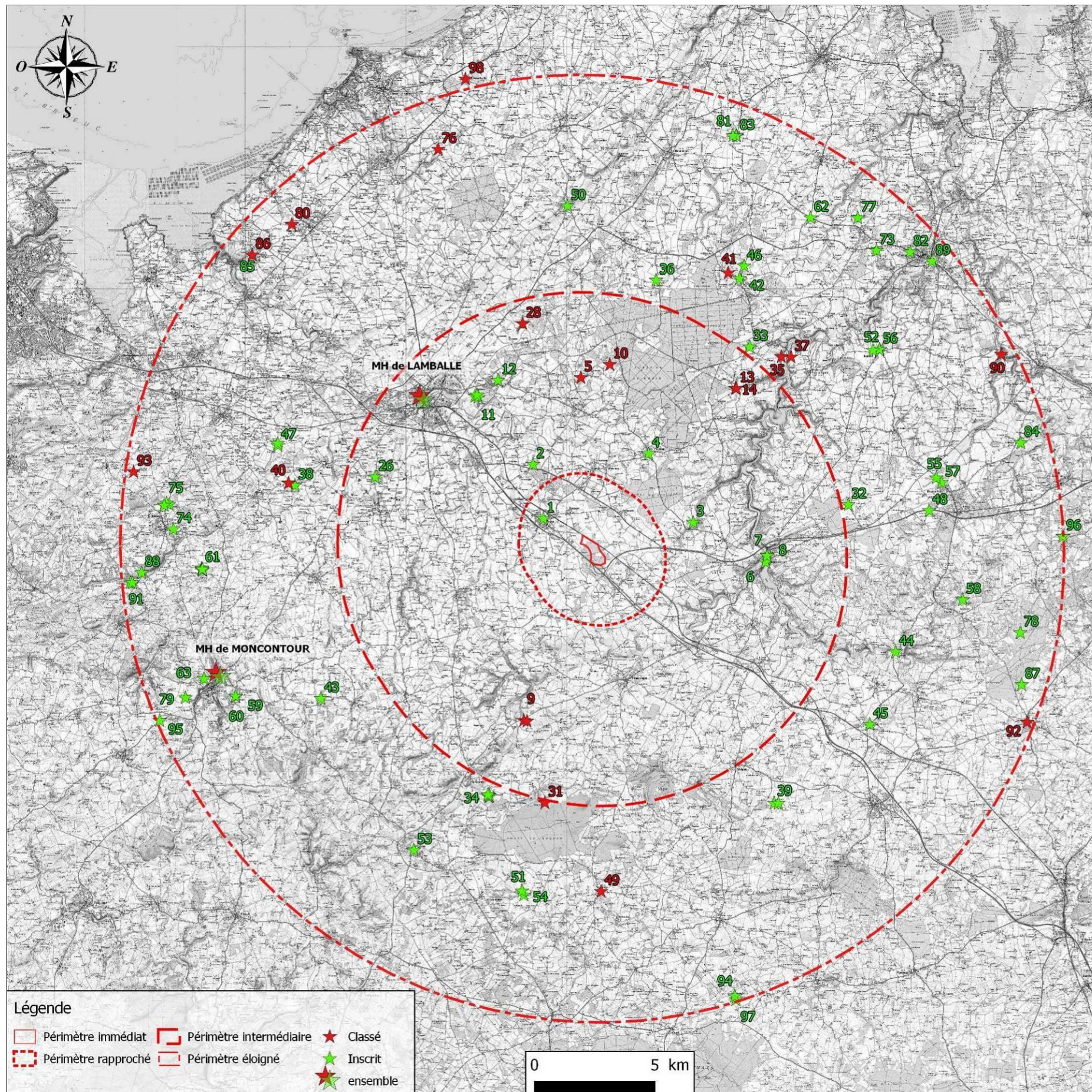
Sur les 98 monuments historiques recensés, tous ne représentent pas un enjeu par le contexte paysager dans lequel ils s'inscrivent (contexte boisé, ouvert ...) et par leur renommée touristique (propriété privée, ouverture au public, ruine, ...). Néanmoins, ces 98 monuments feront tous l'objet d'une analyse cartographique par le biais de la ZVI.





# PARTIE 4 – PIECE N°2 ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

## SECTION 4 : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE



**Légende**

- Périmètre immédiat
- Périmètre intermédiaire
- Périmètre rapproché
- Périmètre éloigné
- ★ Classé
- ★ Inscrit ensemble





*Photo 9 : Allée couverte du Chêne Hut*



*Photo 10 : Menhir de Guihallon*



*Photo 15 : Manoir Fontaine Saint-Père à Quessoy*



*Photo 16 : Croix de la Poterie (Lamballe)*



*Photo 11 : Allée couverte Saint-André*



*Photo 12 : Château de la Moglais (photo de l'OT de Lamballe Communauté)*



*Photo 17 : Château de Gargouët à Meslin*



*Photo 18 : Eglise de Plédéliac*



*Photo 13 : Les sept croix de Plélan-le-Petit*



*Photo 14 : Croix de Saint-Denoual*



*Photo 19 : Croix de cimetière à Bourseul*



*Photo 20 : Château de Beaubois*





### 2.6.1.1 Les sites et les AVAP

En matière de protection des paysages, l'aire d'étude éloignée compte 3 sites inscrits, 3 sites classés et 3 AVAP (Aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine), relatifs aux articles L341-1 à L341-22 du Code de l'environnement. À noter que les AVAP succèdent aux anciennes ZPPAUP (zones de protection du patrimoine architectural et paysager) et que les sites classés ou inscrits sont ceux qui étaient pris en compte au titre de la Loi du 2 mai 1930 relative à la protection des sites et monuments naturels aux caractères artistique, historique, scientifique, légendaire et/ou pittoresque remarquables. Cette loi a été abrogée en 2000 et remplacée par les articles L. 341-1 à L. 341-15 du Code de l'environnement.

Dénomination	Date Arrêté	Surface en ha	Distance au Projet	Insertion paysagère	Vues	Fréquentation	Enjeux
AVAP de Jugon-les-Lacs	29/02/2007	186.53	5.31 km	Cadre urbain	Quelques vues semi-ouvertes aux abords de l'AVAP. Sinon vues fermées	Forte, site touristique	fort
AVAP 1 de Lamballe	30/01/2002	437.60	6.45 km	Cadre urbain	Quelques vues semi-ouvertes aux abords de l'AVAP. Sinon vue fermée	Forte, site touristique	fort
AVAP 2 de Lamballe	30/01/2002	6.91	8.79 km	Cadre urbain	Quelques vues semi-ouvertes aux abords de l'AVAP. Sinon vues fermées	Forte, site touristique	fort
Manoir classé de Vaumadeuc et ses abords	17/12/1963	85.84	8.85 km	Cadre boisé dense	Fermées	Moyenne, hôtel accompagné de son parc visitable	Faible
Manoir inscrit de Vaumadeuc et ses abords	17/12/1963	2.28	10.27 km	Cadre boisé dense	Fermées	Moyenne, hôtel accompagné de son parc visitable	Faible

<b>Site classé de Bel-Air</b>	03/02/1960	23.17	14.86 km	Cadre boisé	Semi ouverte avec quelques perceptions lointaines	Forte, site touristique	fort
<b>Site inscrit de Moncontour et vallées avoisinantes</b>	15/11/1966	700.90	15.05 km	Contexte urbain dense et vallonnement boisé	Semie-ouvertes	Forte, site touristique	Fort
<b>Site inscrit de Bel-Air</b>	09/02/1960	0.40 ha	15.39 km	Cadre boisé	Semi ouvertes avec quelques perceptions lointaines	Forte, site touristique	fort
<b>Manoir classé de Frechelos et son parc</b>	01/03/1967	ponctuel	15.66 km	Contexte urbain dense	Fermées	Nulle, site fermé	Nul
<b>AVAP de Moncontour</b>	02/12/1998	50.57 ha	16.07 km	Contexte urbain dense et vallonnement boisé	Semie-ouvertes	Forte, site touristique	Fort

Tableau 1 : Liste des Sites et AVAP dans la zone d'étude éloignée

Le manoir de Frechelos ne présente pas d'enjeu. Quant au manoir de Vaumadeuc, il présente un enjeu faible. Concernant les autres sites et AVAP, ils présentent tous par leur nature (protection surfacique importante et/ou situé sur un point relativement haut), un enjeu fort.

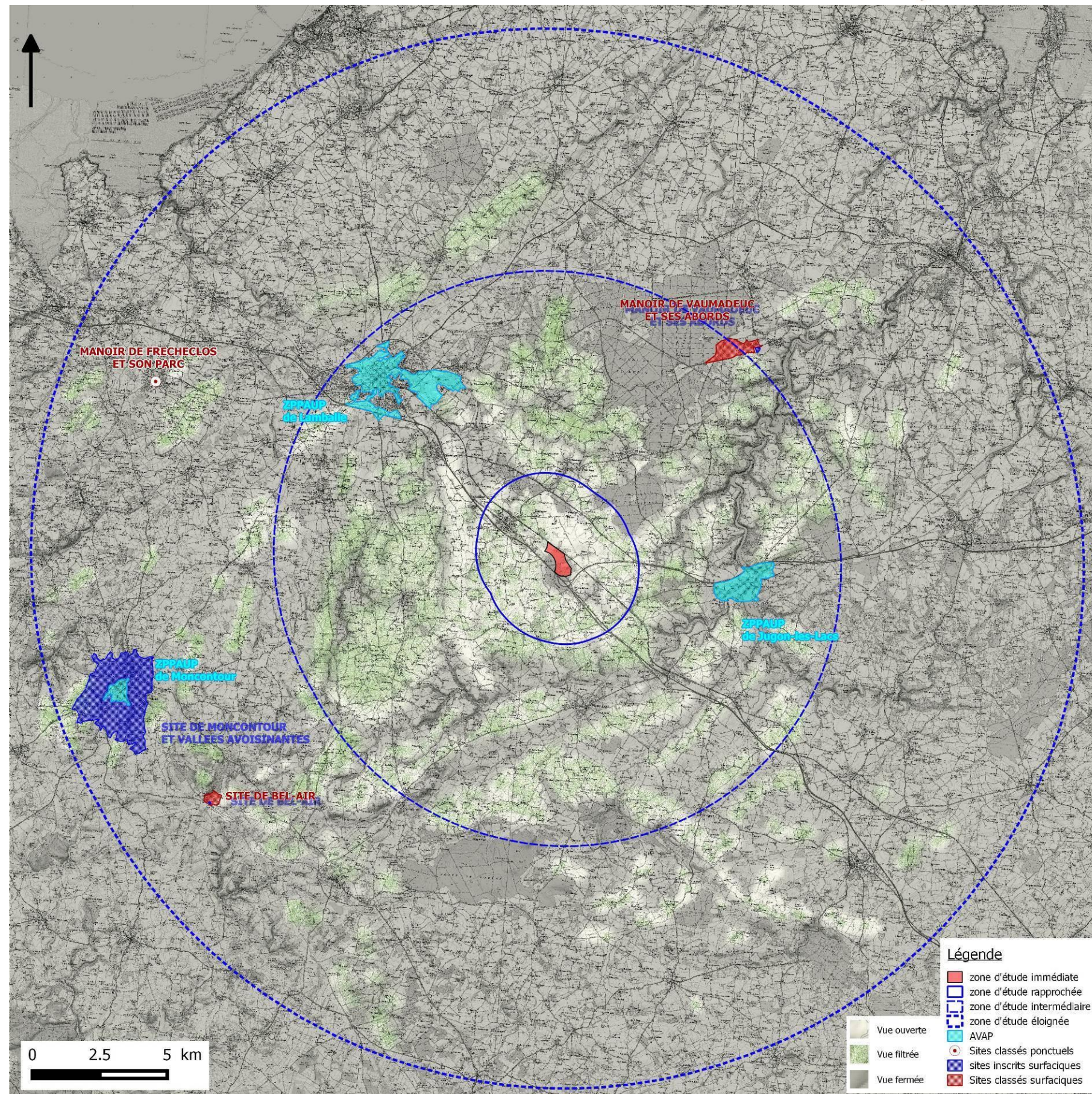


Photo 21 : Vue sur le parc du Manoir de Vaumadeuc, situé en fond de vallon



Photo 22 : Vue aérienne du manoir de Frechelos





Carte 17 : Localisation des sites et des AVAP





### 2.6.2 Le tourisme

L'aire d'étude éloignée prend place au sein des pays de Dinan et de Saint-Brieuc. L'activité touristique<sup>3</sup> y est assez fortement développée, y compris à l'intérieur des terres, avec un patrimoine bâti riche et varié. Les lieux et éléments les plus souvent cités sont :

- **la ville de Lamballe (n°1)** : les édifices patrimoniaux situés au cœur de la ville, dont la collégiale Notre-Dame, les musées (musée Mathurin Méheut, musée d'art populaire du Pays de Lamballe) et le haras national<sup>4</sup> constituent des sites souvent nommés ;
- **autour du patrimoine bâti** : l'aire d'étude éloignée concentre de nombreux châteaux et un riche patrimoine religieux (églises, chapelles, croix). Une partie de ces édifices sont ouverts au public et recensés dans les guides touristiques : château de la Hunaudaye, château de Bienassis, château de la Touche... L'une des huit « petites cités de caractère » du département se situe dans l'aire d'étude intermédiaire et une autre se situe dans l'aire d'étude éloignée : il s'agit respectivement de Jugon-les-Lacs (n°7) – dont le cadre naturel est propice à la randonnée et à la pêche – et de Moncontour (n°6) ;
- **autour du patrimoine naturel** : en matière de nature (hors littoral), le tourisme se concentre fortement autour des vallées et des massifs forestiers : vallée du Frémur (n°8), de l'Arguenon (n°9), landes des Houssas (n°10, Lamballe), forêts de Saint-Aubin (n°11) et de la Hunaudaye (n°12) ;
- **autour des activités de loisirs** : parmi les activités se pratiquant en plain air, on recense en particulier deux terrains de golf sur l'aire d'étude éloignée, à Morieux (n°13) et à Saint-Michel-de-Plélan (n°14), ainsi que des étangs propices à la pêche, notamment le plan d'eau de la Ville Gaudu (n°15, Lamballe). Des parcs de loisirs peuvent également être cités : un site d'accrobranche (n°16, Morieux), un labyrinthe naturel (n°17, Saint-Alban) ou encore une ferme pédagogique (n°18, Saint-Trimoël). À noter également les circuits VTT à l'ouest dont l'une des boucles passe à environ 1,2 km du site d'étude (n°19) et enfin la station sports et nature de Jugon-les-Lacs qui représente un pôle important du tourisme « Nature » grâce à sa base nautique et qui réunit 10 itinéraires de randonnées dont le plus proche est celui de Tramain qui passe à moins de 300 m de la zone d'étude (n°20, Tramain).

Un parc éolien peut participer au développement touristique par le biais de balades thématiques. Certaines collectivités ont saisi l'opportunité d'un parc éolien pour faire la promotion de telle ou telle activité. À titre d'exemple, la commune de Saint-Philbert-de-Bouaine (Vendée) propose aux promeneurs de découvrir « d'un sentier de 4,5 km aux alentours des éoliennes de St-Philbert-de-Bouaine avec, pour compagnon de route, un visio-guide doté d'un GPS. Cet outil de poche, simple d'utilisation, vous indique la direction à suivre et signale, par le hullement de la chouette, une quinzaine de points d'arrêt ».<sup>5</sup> Cela permet de lier découverte de la nature et d'un parc éolien

D'autres offices du tourisme ou collectivité n'hésitent pas à évoquer leurs éoliennes comme l'office du tourisme du Pays de Guerdan Argoat.<sup>6</sup> Et désormais, les éoliennes deviennent des références pour les différentes courses sportives passant à leurs abords directs (Ronde des pains chauds à Saint-Brandan, Grand Menestrail de Moncontour,...).

Au final, un parc éolien n'est pas antinomique au développement touristique. Il peut au contraire être un atout dans notamment pour la découverte de la nature par le biais d'activité sportive (randonnée, course à pied, course VTT,...).

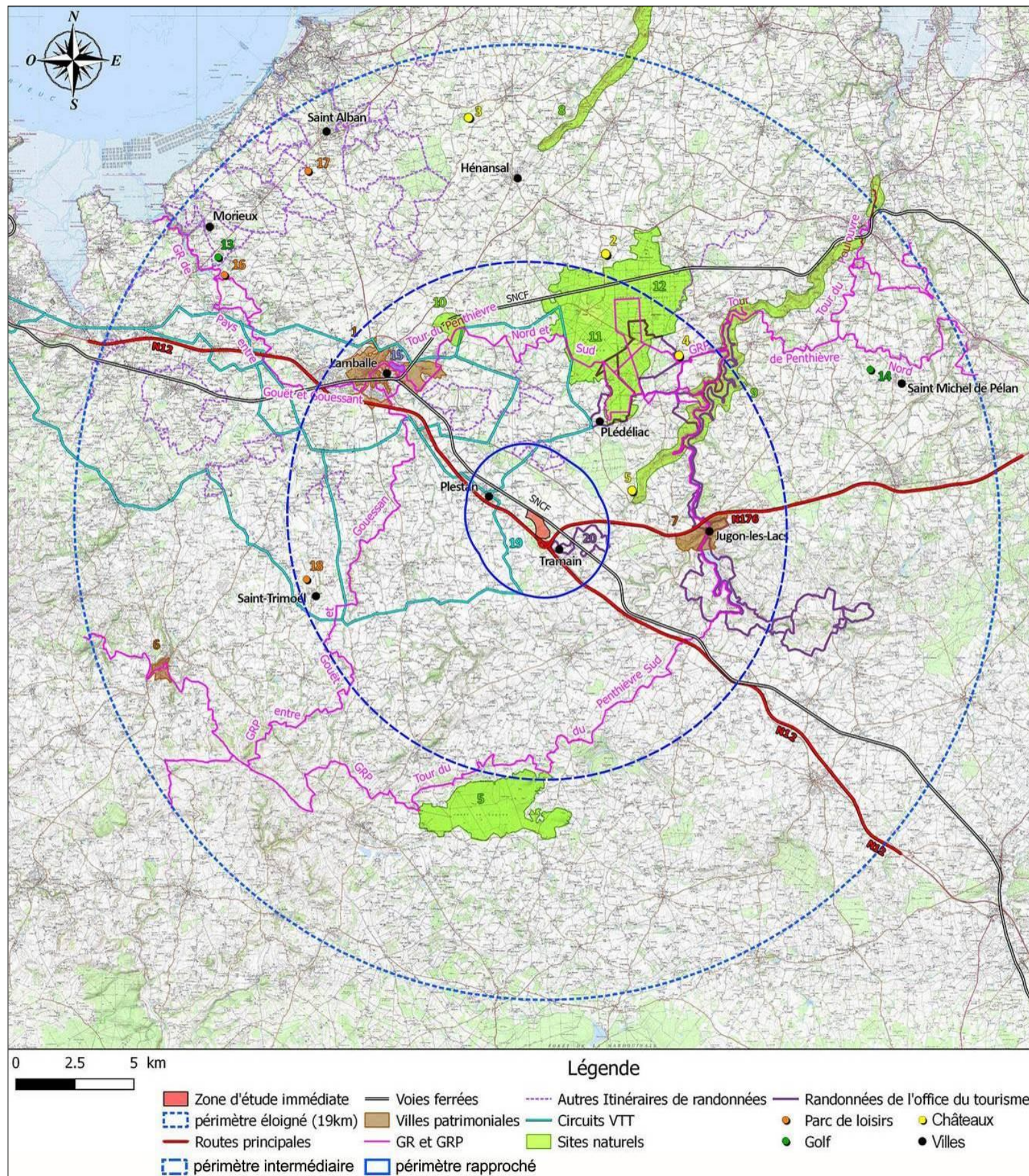
<sup>3</sup> Sources : Guides Gallimard (*Côtes d'Émeraude*, édition 2007 ; *Côtes-d'Armor*, édition 2008), site internet du comité départemental du tourisme des Côtes-d'Armor

<sup>4</sup> A noter que le haras de Lamballe a été récemment inscrit aux monuments historiques par arrêté le 11 décembre 2015.

<sup>5</sup> <http://www.saintphilbertdebouaine.fr/home.php?top=decouvrir&left=Balade&PHPSESSID=2f978f814dc05dc5234372d464790fc9>

<sup>6</sup> <http://www.centrebretagne.info/parc-eolien-de-lanrivain>





Carte 18: Localisation des activités touristiques





### 2.7 Conclusion

Le site éolien pressenti est situé dans le pays de Penthièvre, plus précisément dans la sous-unité paysagère du plateau de Saint-Brieuc, à l'intérieur d'un paysage qui n'apparaît pas emblématique en dépit de la présence d'éléments intéressants telles les vastes emprises boisées des forêts de Saint-Aubin, de la Hunaudaye, de Coatjégu et la vallée encaissée de l'Arguenon (section en aval de Jugon-les-Lacs). Ce paysage ayant fait l'objet de multiples mutations (péri-urbanisation, densité du réseau de communication, remembrement et élevages hors-sol) semble compatible avec l'implantation d'un parc éolien sans pour autant le dénaturer. Par ailleurs, le parc éolien de Plestan existant montre bien qu'il est possible d'intégrer des éoliennes dans le temps sur cette unité paysagère qui est en constante évolution sous l'action humaine (développement de la zone d'activités du Penthièvre).

Depuis les lieux d'habitat riverains, les vues sont généralement fermées hormis pour les hameaux situés au nord du massif et aux abords de la péninsule céréalière. Ainsi le scénario retenu devra être lisible et cohérent avec le parc éolien existant.

Nous avons précédemment mis en évidence le fait que les vues sur le parc éolien depuis les axes majeurs seront ponctuelles, selon que l'observateur se trouve sur le remblai de la route (RN 12, RD776) et lorsque la végétation se fait moins dense (voie ferrée, RD776). Depuis ces points de vue, le scénario devra tenir compte des visibilité simultanées des parcs de Plestan et Plédéliac/Plestan. L'enjeu étant d'avoir une lecture harmonieuse des deux projets éoliens en s'appuyant notamment sur la composition du parc éolien de Plestan.

Les monuments historiques protégés sont nombreux (98 monuments historiques recensés). Certains présentent un enjeu fort (église Saint-Jean à Lamballe, église Notre-Dame à Lamballe, château de la Hunaudaye à Plédéliac,...). Néanmoins, si le scénario retenu se place dans la continuité du parc éolien existant, cette consolidation apportera peu d'impacts supplémentaires. De même, plusieurs villages, bourgs sont classés soit en AVAP ou en petites cités de caractères ; une analyse fine des impacts du scénario retenu sera réalisée au sein et aux abords de ces périmètres.

Le tourisme est assez développé dans le périmètre élargi ; il est en relation avec le patrimoine naturel (vallées), le patrimoine protégé (monuments historiques, petites cités de caractère) ou les activités de loisirs (GR). Ainsi lors de l'évaluation des impacts, on s'attachera à replacer le point de vue dans son contexte touristique.

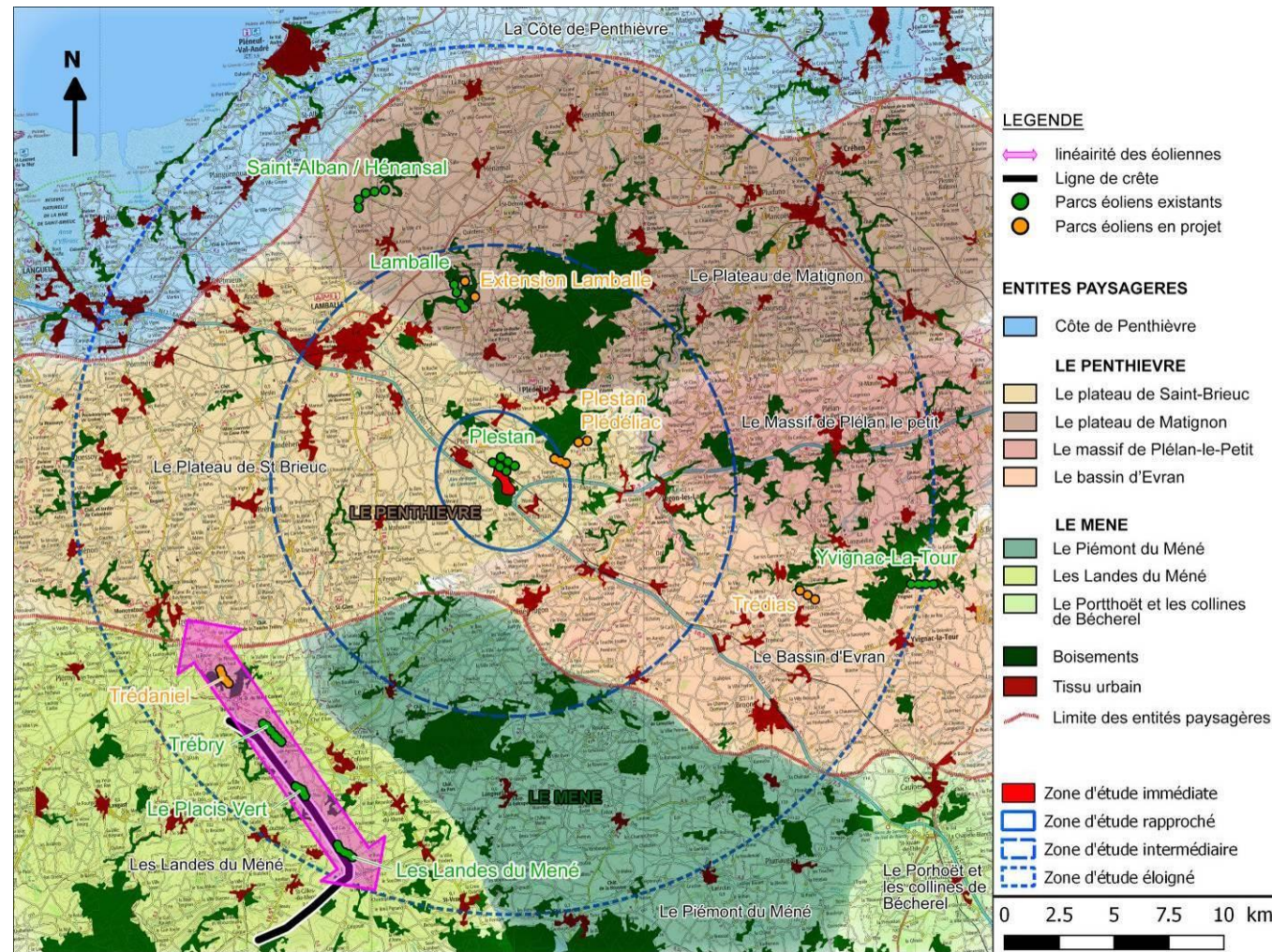




### 3 ÉTUDE DES VARIANTES ET CHOIX DU SCENARIO

#### 3.1 À l'échelle de l'aire d'étude éloignée : participer au contraste entre les unités paysagères

À l'échelle de l'aire d'étude éloignée, le projet éolien doit être envisagé comme un élément participant de l'identité de l'unité paysagère du Penthièvre et de sa différenciation avec les unités paysagères voisines, à commencer par le Mené, qui se distingue par une succession de lignes d'éoliennes parallèles à la ligne de crête orientée nord ouest/sud est. À l'opposé, la disposition des parcs éoliens du Penthièvre est beaucoup plus libre. Ceci apporte une certaine latitude dans l'implantation, puisque, par sa localisation, il génèrera un effet de groupe plus important, en appui du parc éolien existant.

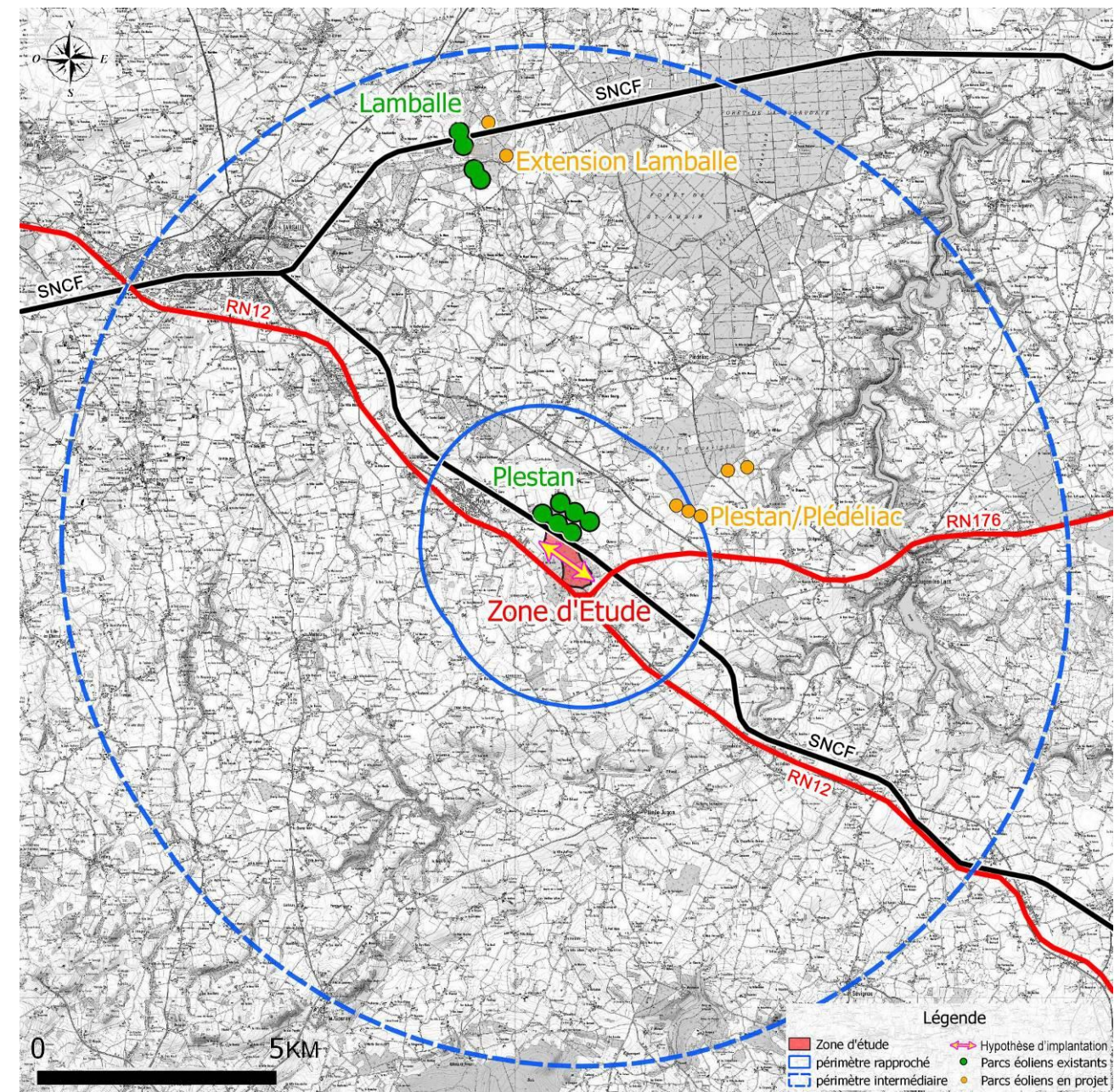


Carte 19 : Les parcs éoliens sur les différentes unités paysagères

#### 3.2 À l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire : renforcer l'effet de repère à la jonction des 2 x 2 voies

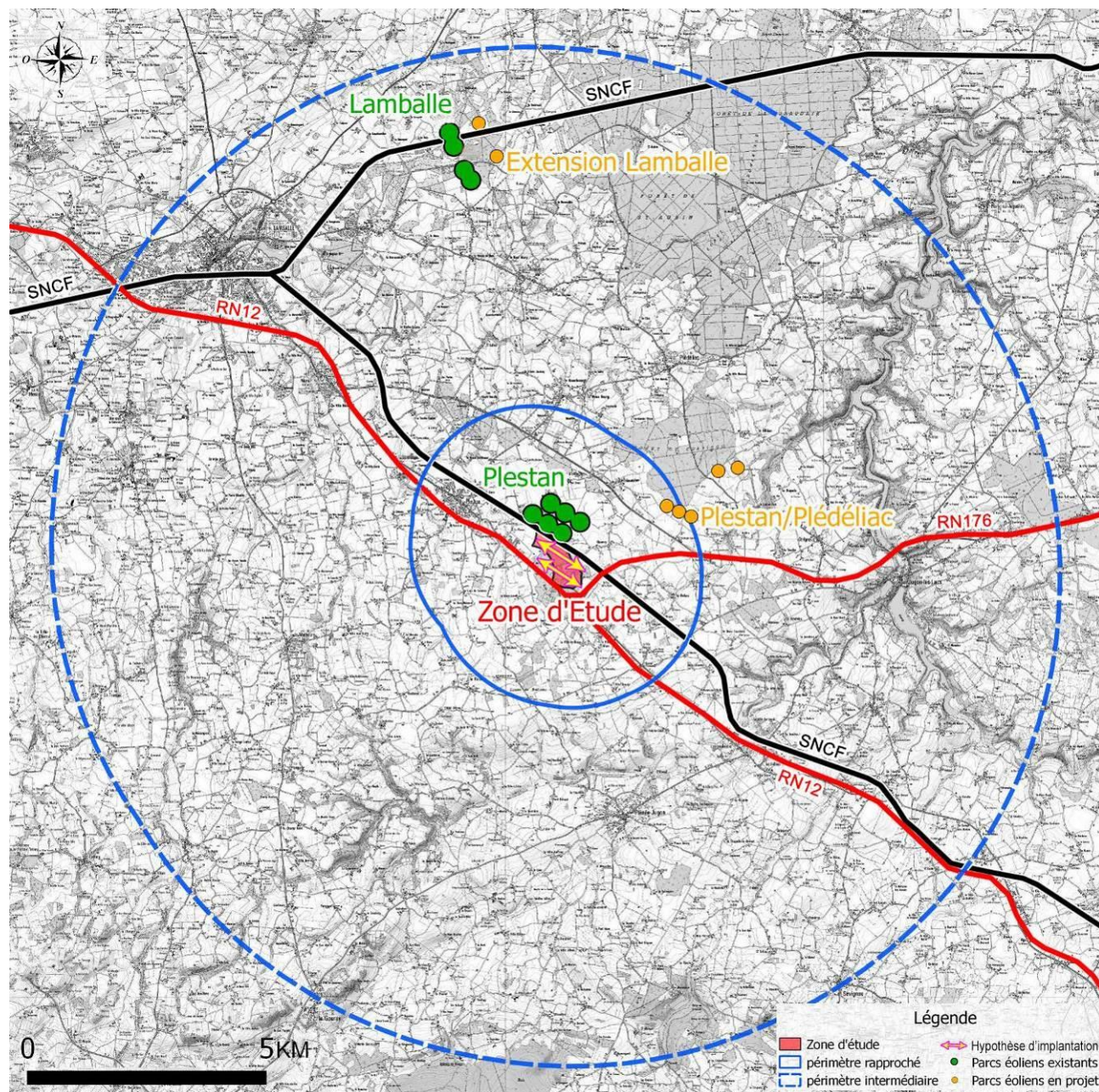
Par sa proximité de la jonction entre la RN 12 et la RN 176, le parc éolien existant joue un rôle majeur de repérage à l'échelle des axes routiers structurants. Le développement potentiel d'autres parcs éoliens étend vers l'est ce secteur éolien, avec un effet de dilution de ce rôle de repère. Le projet d'extension peut se baser sur un principe de renforcement de cet effet de repère en jouant sur un effet de masse, donnant de « l'épaisseur » au parc éolien, qui contrastera avec les dispositions linéaires rencontrées sur les autres parcs éoliens.

L'implantation ordonnée du parc éolien existant sur deux lignes d'éoliennes de disposition régulière plaide pour conserver le principe d'une disposition régulière des éoliennes supplémentaires, sur une à deux lignes, maximum possible compte tenu de la surface de la zone d'implantation potentielle. Ces deux hypothèses vont être abordées d'une manière plus précise sous forme de scénarios à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée.



Carte 20 : Première hypothèse d'implantation





Carte 21 : Deuxième hypothèse d'implantation

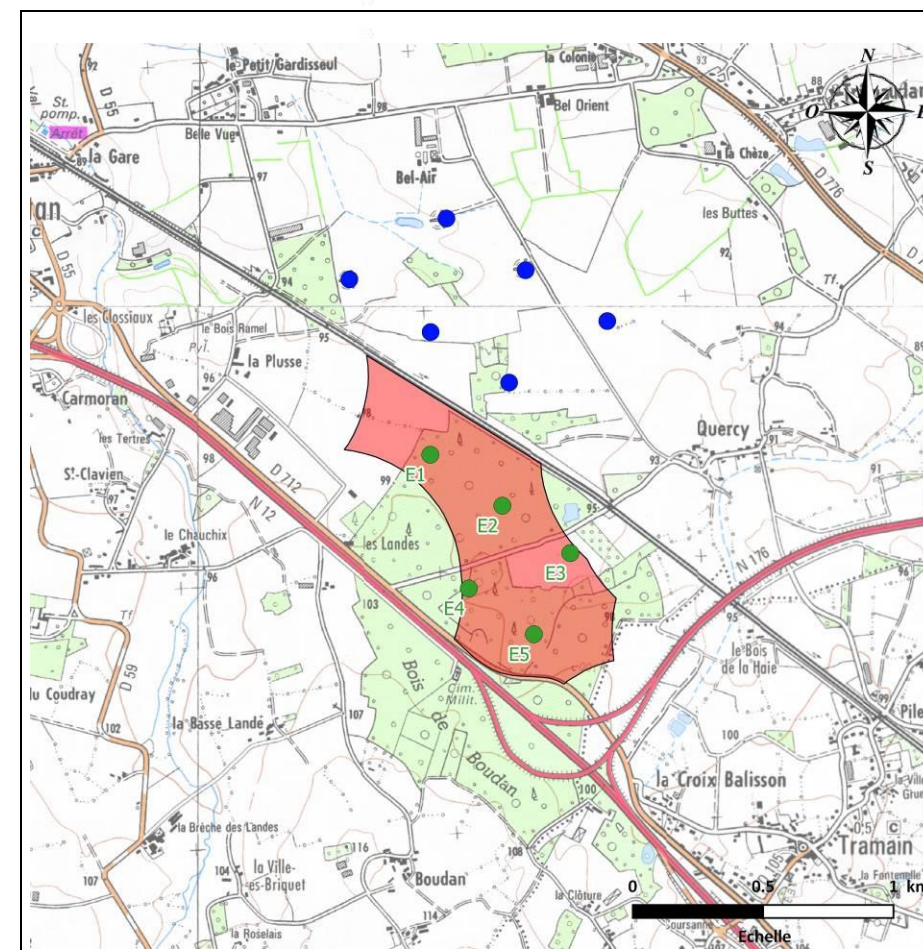
### 3.3 À l'échelle de l'aire d'étude rapprochée : s'inscrire dans le principe de composition du parc éolien existant

Le parc éolien existant se base sur un principe de composition simple, géométrique et très lisible : deux lignes de trois éoliennes à la disposition régulière. Il importe que le projet ne dénature pas cet esprit de composition mais qu'au contraire, il puisse le renforcer, sans créer d'impacts supplémentaires sur le patrimoine protégé et en permettant une lecture globale lisible depuis les hameaux riverains et depuis les axes routiers.

Les deux hypothèses évoquées précédemment permettent d'envisager trois scénarios répondant à des logiques différentes.

#### 3.3.1 Scénario 1 : une implantation sur deux lignes, pour un effet de masse maximum

La zone d'implantation potentielle permet en théorie d'implanter deux lignes composées respectivement de trois éoliennes et de deux éoliennes, strictement parallèles au parc éolien existant. Ce principe a l'avantage de répondre à un objectif de puissance ; néanmoins la production n'est pas optimale étant donné l'espace entre les deux lignes. Sur le plan paysager, il répond relativement bien au parc éolien existant mais il est limité par son manque de géométrie interne (une ligne de trois éoliennes et une ligne de deux éoliennes).



Carte 20: Scénario 1

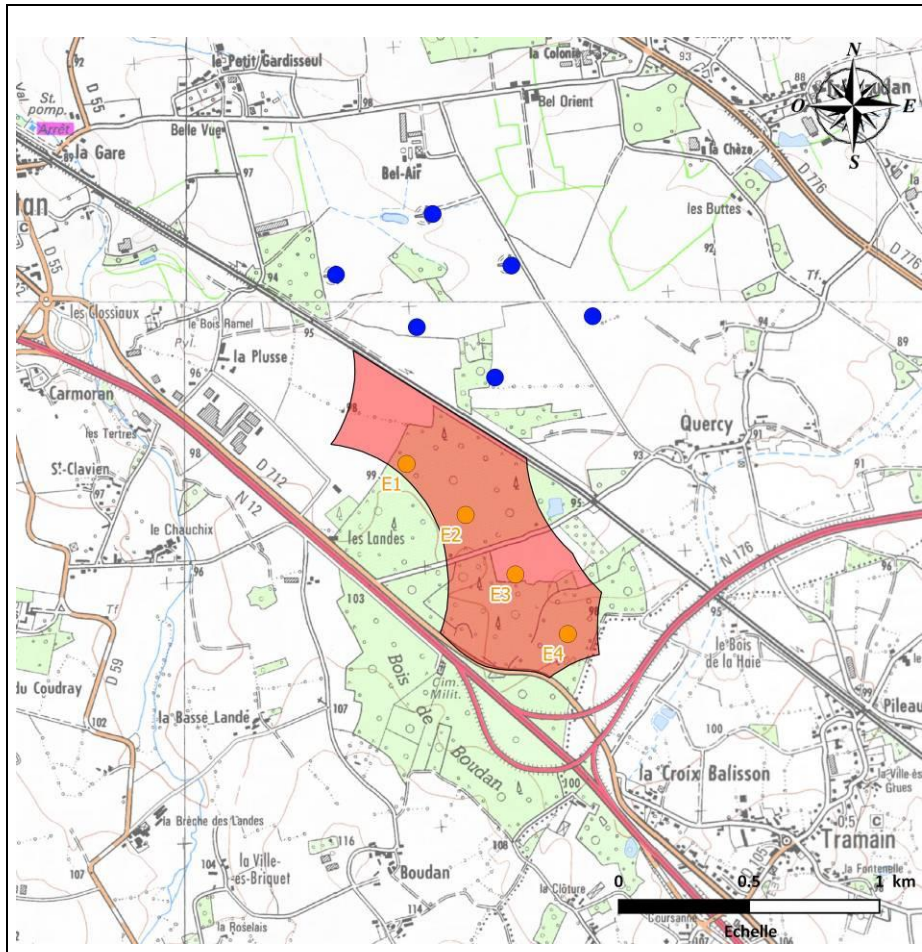
5 éoliennes rotor 90m/moyeu à 105m.  
Productible attendu : 2 200 kWh/kW/an





### 3.3.2 Scénario 2 : une implantation sur une ligne, en privilégiant la puissance installée

Il s'agit d'exploiter toute la zone disponible en implantant une ligne de quatre éoliennes qui s'étend sur toute la longueur de la zone d'étude. Elle a l'avantage de pouvoir installer quatre éoliennes et surtout de minimiser les pertes de production : les éoliennes sont suffisamment écartées pour une exploitation optimale des éoliennes. En revanche, il répond peu à la logique du parc éolien existant (parallélisme).

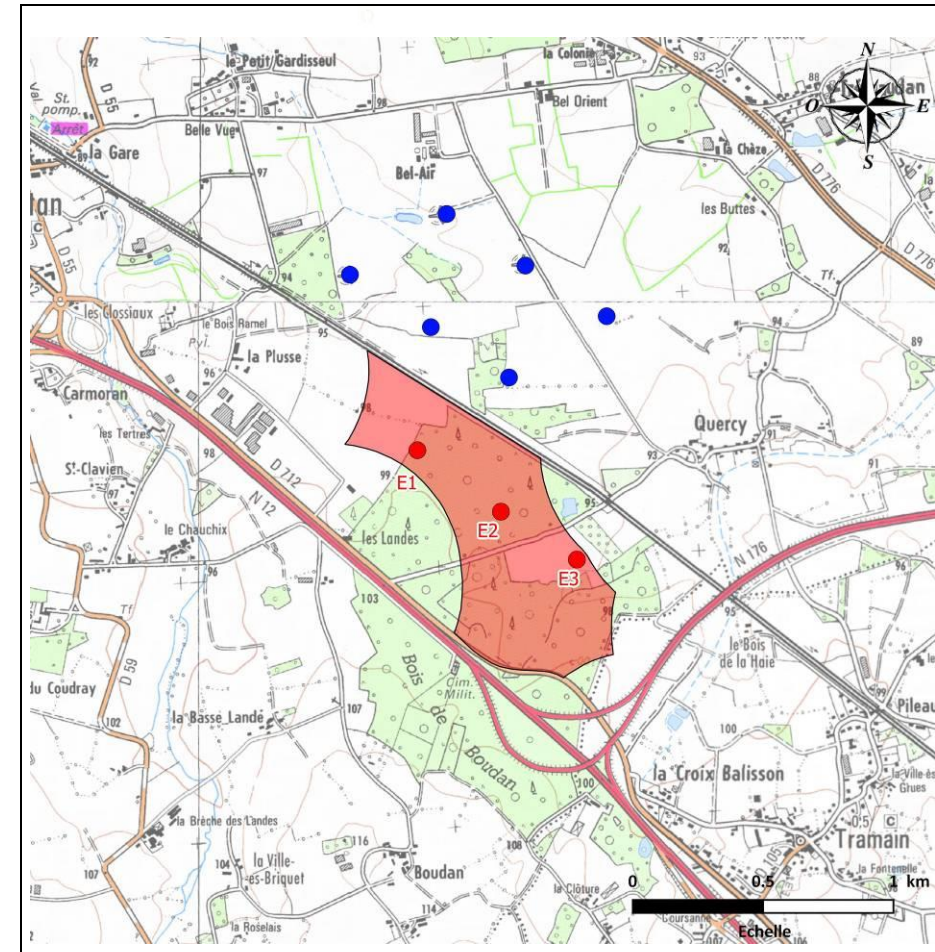


Carte 21: Scénario 2

4 éoliennes rotor 100m/moyeu à 100m.  
Productible attendu : 2 400 kWh/kW/an

### 3.3.3 Scénario 3 : une implantation sur une ligne, en privilégiant l'accord visuel avec le parc éolien existant

La priorité est mise sur l'accord visuel avec le parc éolien existant, même si ceci doit se traduire par une moindre puissance installée. Il en résulte une ligne de trois éoliennes, parallèle aux deux lignes existantes ; cette orientation garantit une production optimisée, ce qui est nécessaire compte-tenu du moindre nombre d'éoliennes installées.



Carte 22: Scénario 3

3 éoliennes rotor 110m/moyeu à 110m.  
Productible attendu : 2 600 kWh/kW/an



Ces trois scénarios vont être comparés selon les thèmes qui ont été abordés dans l'état initial comme ayant les enjeux les plus importants, sachant que le scénario retenu fera ensuite l'objet d'un examen nettement plus poussé :

- La perception du projet à l'intérieur du périmètre rapproché ;
- La perception du projet depuis les monuments historiques protégés ;
- La perception du projet depuis les axes routiers.

Ces points de vue sélectionnés répondent aussi à plusieurs critères :

- Représentativité du point de vue (sa fréquentation) ;
- Obtenir des points de vue permettant une vision différente du parc (ne pas avoir des points de vue uniquement situés au nord par exemple).

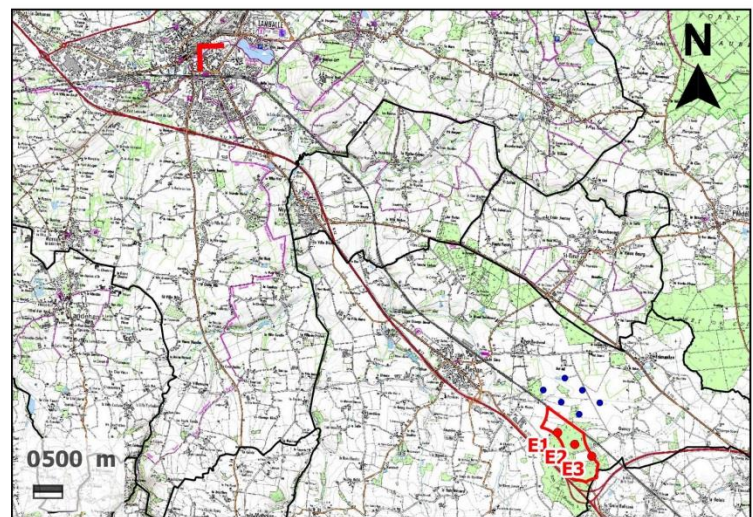
Ainsi, six points de vues ont été sélectionnés :

- Depuis la collégiale Notre-Dame de Lamballe ;
- Depuis la sortie de Plestan ;
- À la sortie de Tramain ;
- Depuis le lieu-dit Belle-Vue ;
- À l'ouest du projet, au-dessus de la RN12 ;
- À l'est du projet, sur la RN 12 ;
- Depuis la RD 44.





### Point de vue n° 4 / Collégiale ND de LAMBALLE



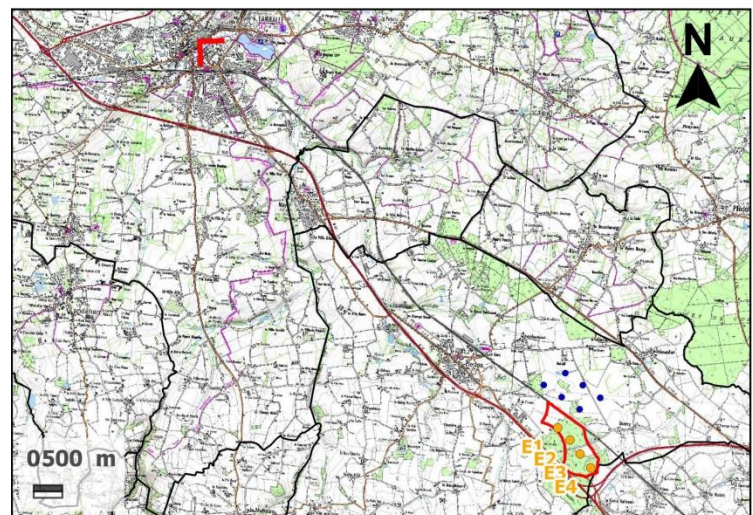
Légende  
 > Point de vue  
 • Eoliennes scénario  
 • Eoliennes existantes

Distance à l'éolienne la plus proche : 9.13 km

← Eolienne du projet visible

L'ajout de 3 éoliennes, parallèles aux éoliennes existantes crée une impression d'un seul et même parc composé de trois sous-entités similaires.

SCENARIO 3

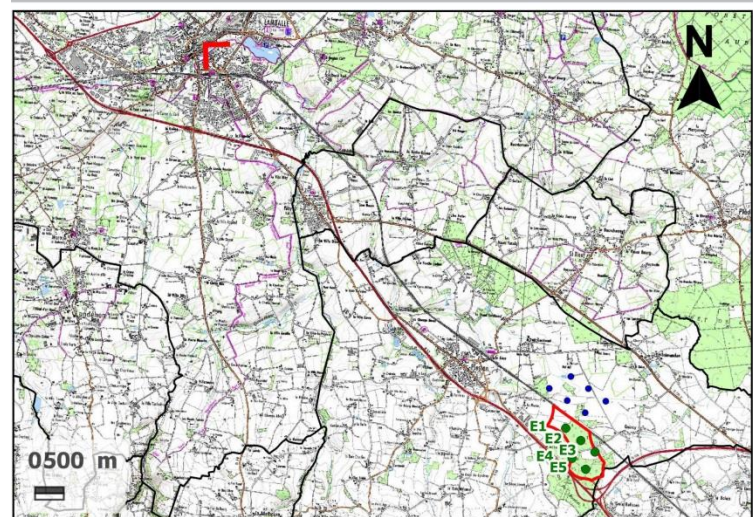


Légende  
 > Point de vue  
 • Eoliennes scénario  
 • Eoliennes existantes

Distance à l'éolienne la plus proche : 9.15 km

La ligne de 4 éoliennes déséquilibre la lecture et ne permet pas l'unité des éoliennes en un même parc éolien.

SCENARIO 2



Légende  
 > Point de vue  
 • Eoliennes scénario  
 • Eoliennes existantes

Distance à l'éolienne la plus proche : 9.14 km

Les interdistances entre chaque ligne sont respectées. Seule la dernière ligne constituée de 2 éoliennes déséquilibre la lecture.

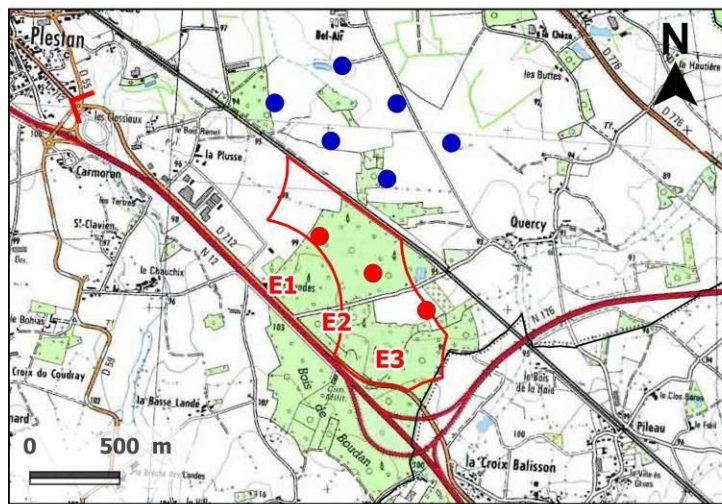
SCENARIO 1







### Point de vue n° 77/Sortie Sud Bourg Plestan



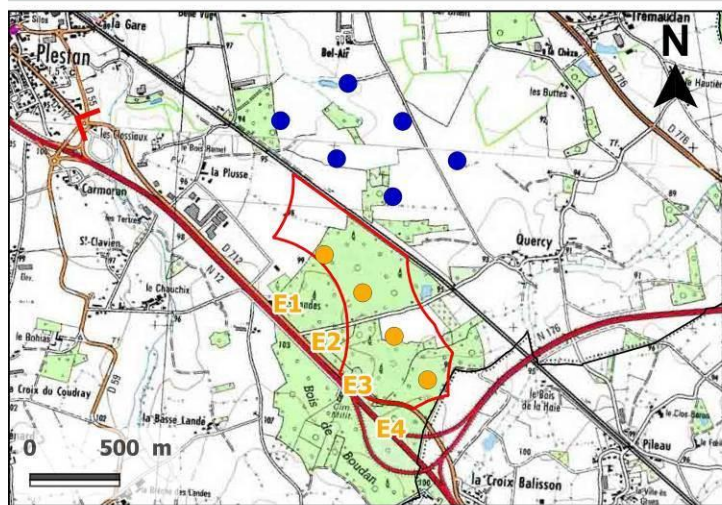
Légende : Point de vue (rouge), Eoliennes scénario (rouge), Eoliennes existantes (bleu). Distance à l'éolienne la plus proche : 1.57 km

SCENARIO 3

← Eolienne du projet visible

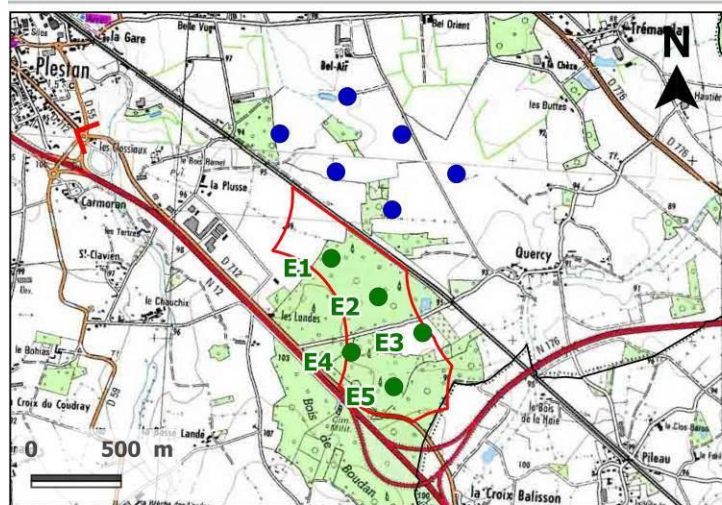


À la sortie de Plestan, l'effet paysager des scénarios sont équivalents étant donné que les éoliennes sont majoritairement masquées.



Légende : Point de vue (rouge), Eoliennes scénario (orange), Eoliennes existantes (bleu). Distance à l'éolienne la plus proche : 1.57 km

SCENARIO 2



Légende : Point de vue (rouge), Eoliennes scénario (vert), Eoliennes existantes (bleu). Distance à l'éolienne la plus proche : 1.58 km

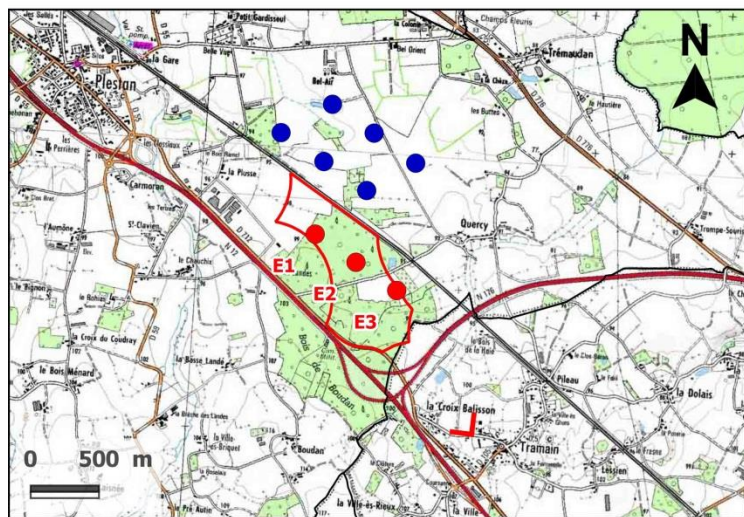
SCENARIO 1







### Point de vue n° 81 / Sortie Tramain Ldt Saudrettes

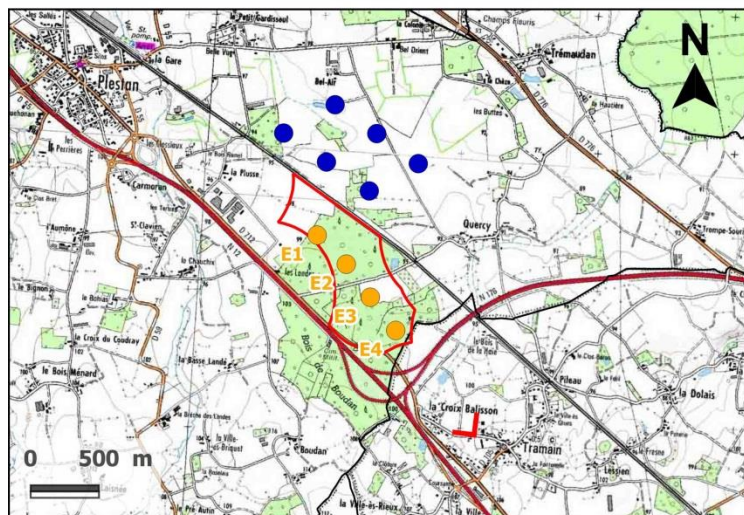


Légende  
 > Point de vue  
 • Eoliennes\_scénario  
 • Eoliennes existantes  
 Distance à l'éolienne la plus proche : 1.18 km

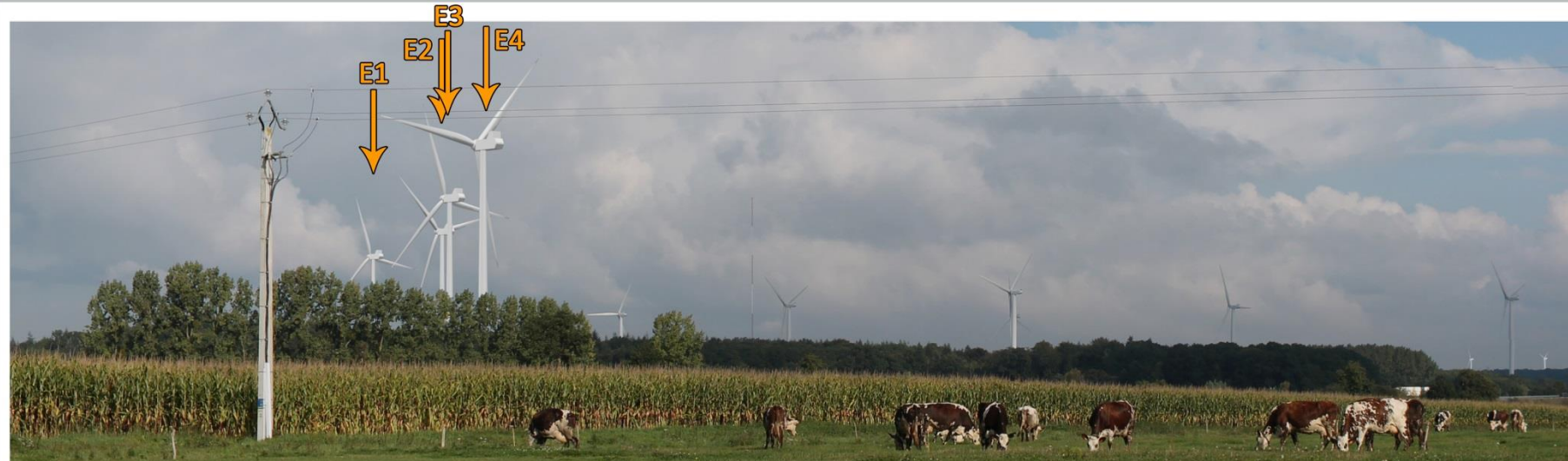
← Eolienne du projet visible



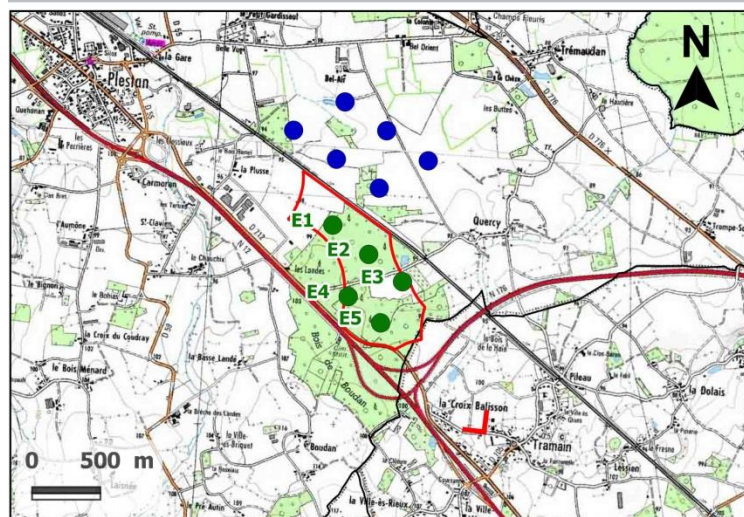
Les éoliennes supplémentaires densifient le parc existant sans perturber la géométrie perçue.



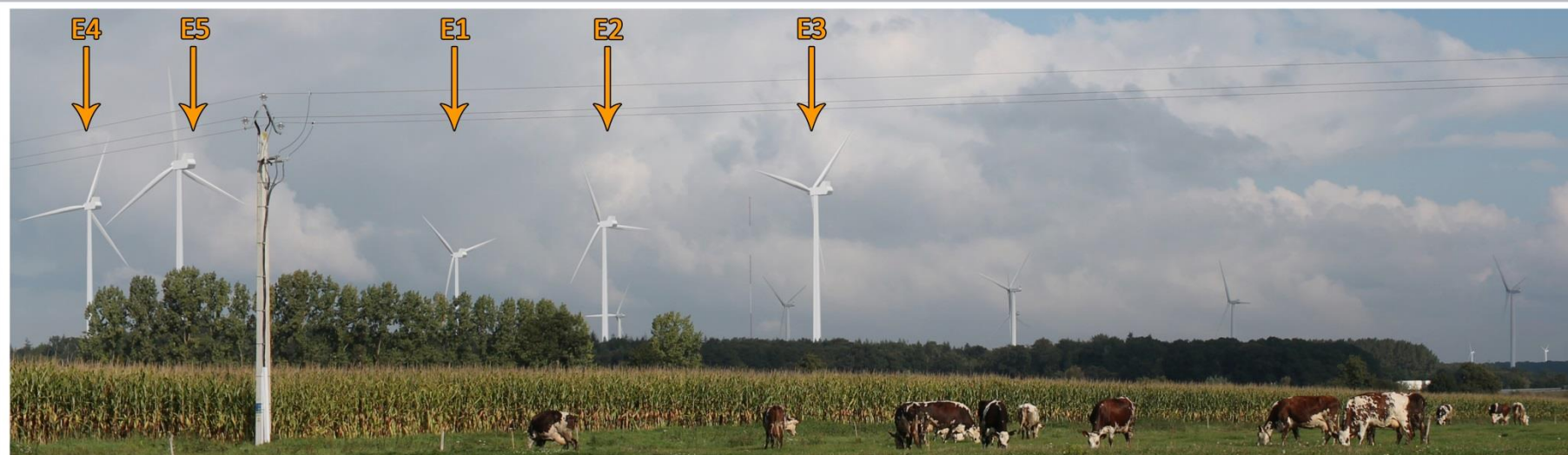
Légende  
 > Point de vue  
 • Eoliennes\_scénario  
 • Eoliennes existantes  
 Distance à l'éolienne la plus proche : 0.95 km



Ici, le manque de parallélisme perturbe la vision de l'ensemble des éoliennes



Légende  
 > Point de vue  
 • Eoliennes\_scénario  
 • Eoliennes existantes  
 Distance à l'éolienne la plus proche : 1.09 km

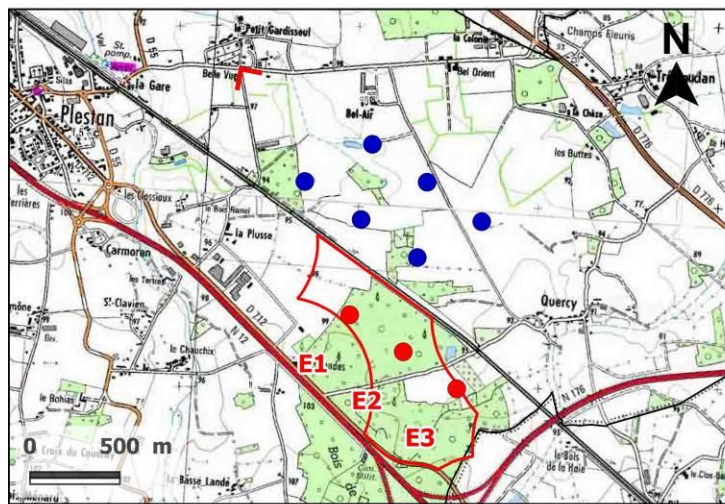


Ce scénario est équivalent au scénario 3. Sa force réside à l'implantation de 2 lignes des éoliennes mais sa faiblesse l'emporte par le fait que la deuxième soit amputée d'une éolienne.





### Point de vue n° 83/Ldt Belle-Vue



Légende  
 > Point de vue  
 • Eoliennes scénario  
 • Eoliennes existantes

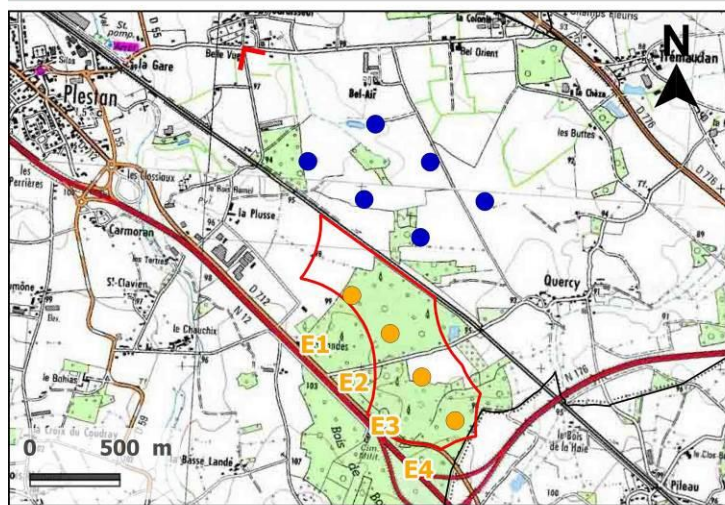
Distance à l'éolienne la plus proche : 1.49 km

SCENARIO 3

← Eolienne du projet visible



La logique d'implantation est respectée. Ainsi l'extension se fond parmi le parc existant.



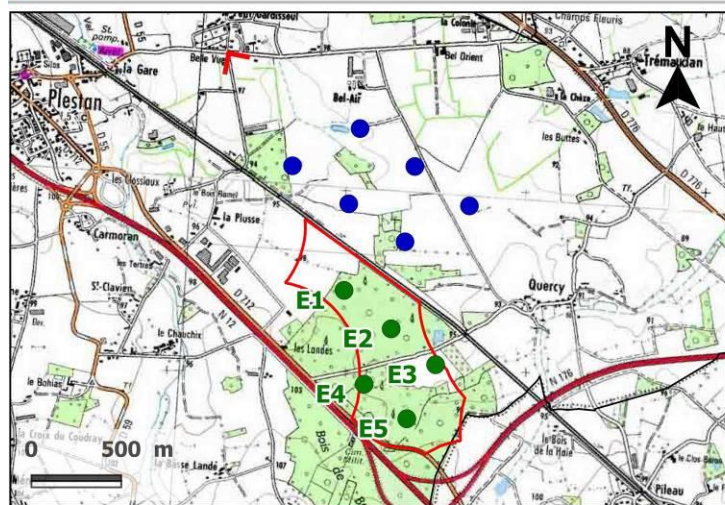
Légende  
 > Point de vue  
 • Eoliennes scénario  
 • Eoliennes existantes

Distance à l'éolienne la plus proche : 1.49 km

SCENARIO 2



Là encore, l'ajout d'une 4<sup>e</sup> éolienne ne permet plus de respecter l'esprit initial du parc existant.



Légende  
 > Point de vue  
 • Eoliennes scénario  
 • Eoliennes existantes

Distance à l'éolienne la plus proche : 1.46 km

SCENARIO 1



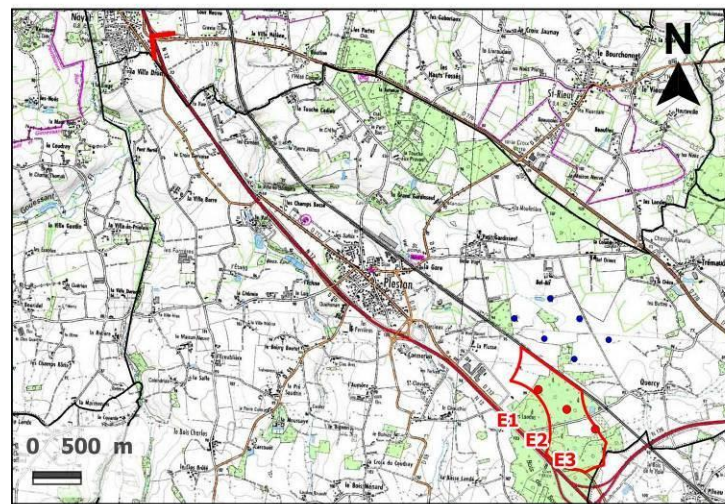
La lecture des éoliennes est plus confuse, du fait de la superposition de lignes d'éoliennes.





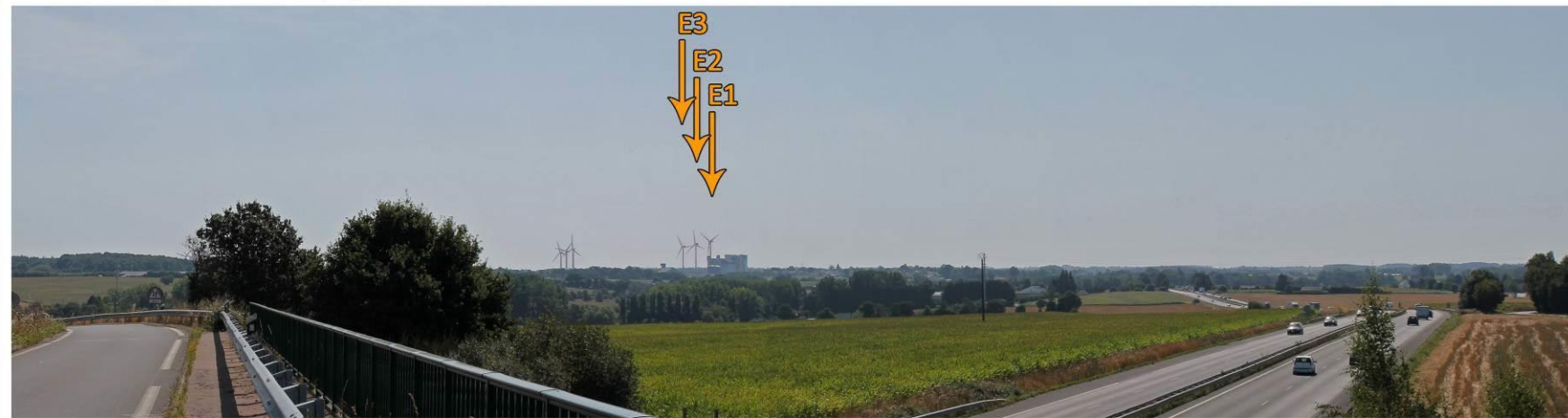
### Point de vue n° 58/ RN12 Lieu dit La Ville Drun (pont)

← Eolienne du projet visible

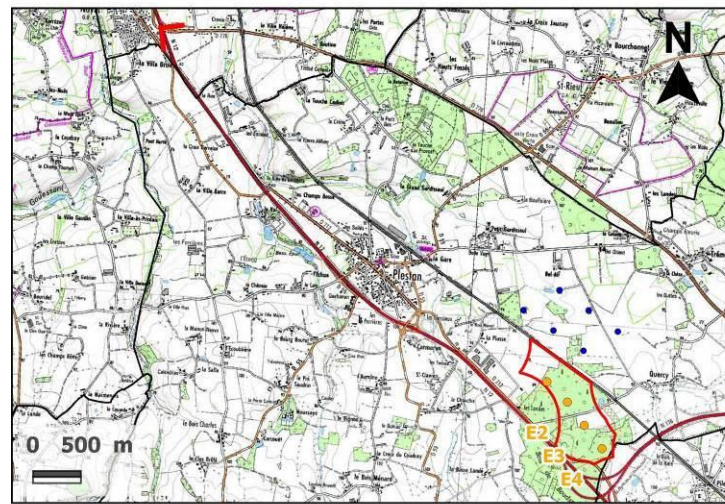


Légende : Point de vue (rouge), Eoliennes scénario (rouge), Eoliennes existantes (bleu). Distance à l'éolienne la plus proche : 5.44 km

SCENARIO 3

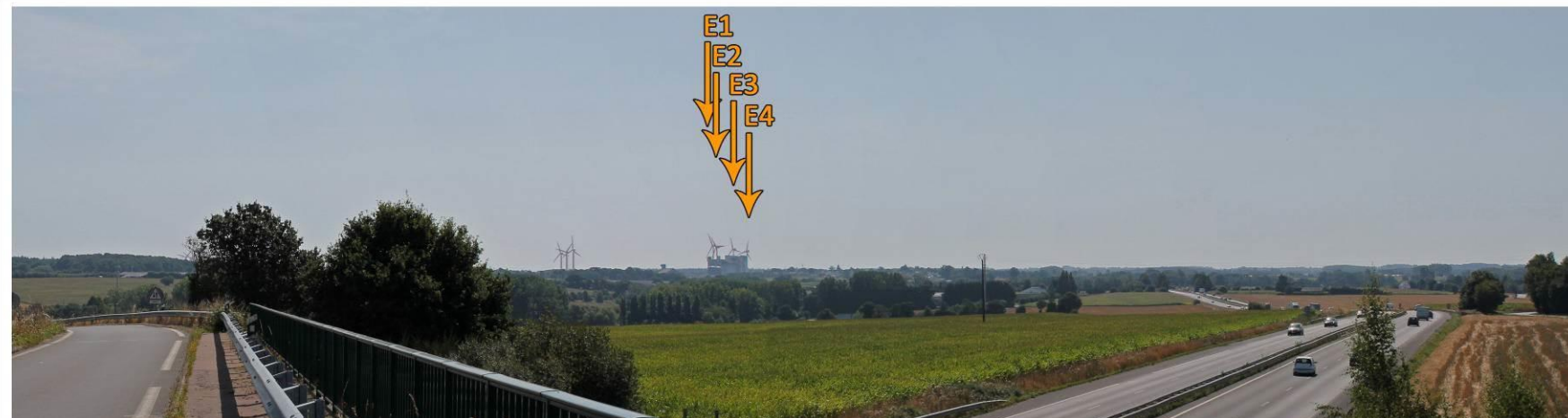


Une des lignes du parc existant n'est pas visible, pour autant, on peut apprécier la logique d'implantation est respectée par Plestan II.

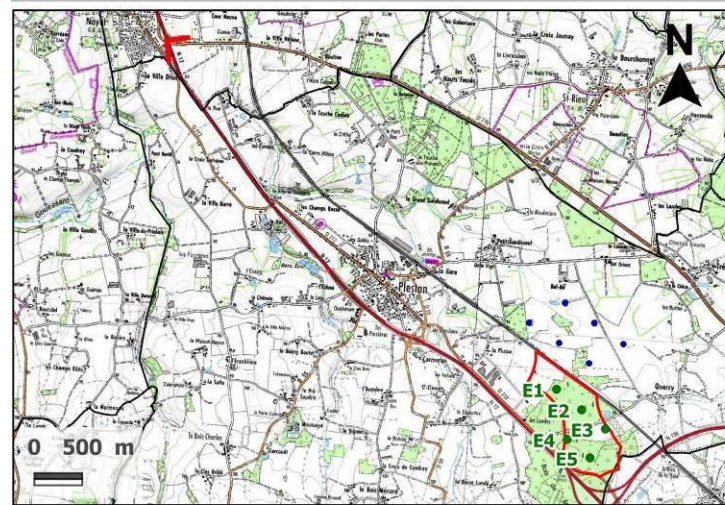


Légende : Point de vue (rouge), Eoliennes scénario (orange), Eoliennes existantes (bleu). Distance à l'éolienne la plus proche : 5.45 km

SCENARIO 2

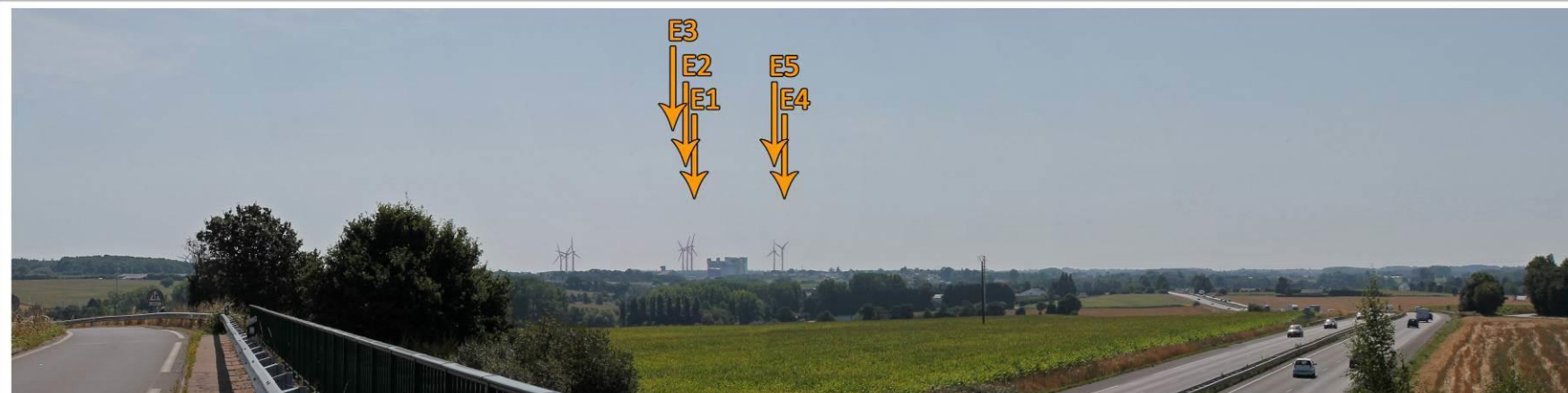


Ici, nous n'avons pas l'impression d'un deuxième parc éolien. Les relations entre les éoliennes existantes et celles en projet sont plus confuses.



Légende : Point de vue (rouge), Eoliennes scénario (vert), Eoliennes existantes (bleu). Distance à l'éolienne la plus proche : 5.45 km

SCENARIO 1

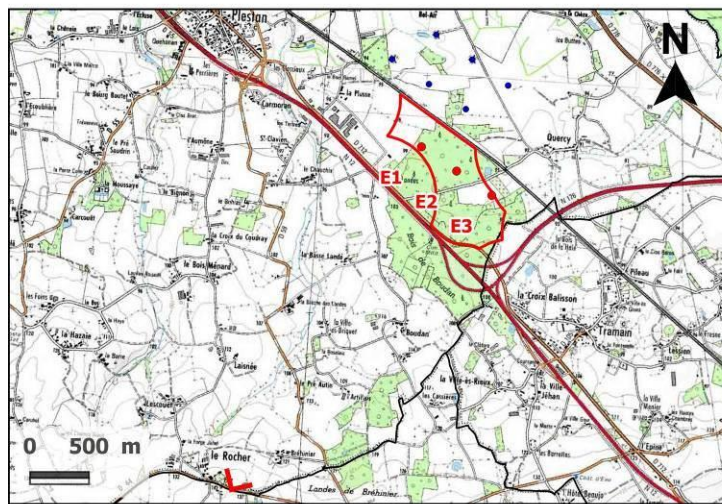


Ce scénario 1 aurait gagné en qualité si la deuxième ligne d'éoliennes en projet était constituée de 3 éoliennes.





### Point de vue n° 72 RD44 Le Rocher



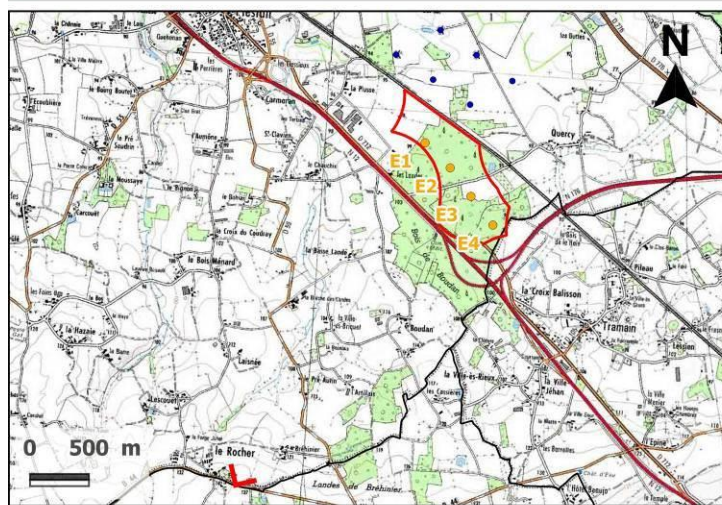
Légende : Point de vue, Eoliennes scénario (E1, E2, E3), Eoliennes existantes. Distance à l'éolienne la plus proche : 3.29 km

SCENARIO 3

← Eolienne du projet visible



Les trois lignes restent assez lisibles malgré leur chevauchement visuel. Elles créent trois plans paysagers à la disposition équilibrée.

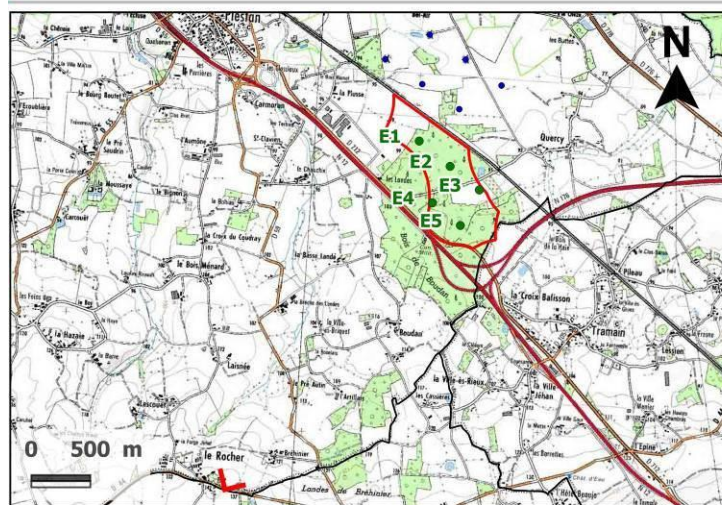


Légende : Point de vue, Eoliennes scénario (E1, E2, E3, E4), Eoliennes existantes. Distance à l'éolienne la plus proche : 3.09 km

SCENARIO 2



Ce scénario est équivalent au précédent dans la mesure où une éolienne est masquée, mais un léger déplacement de l'observateur vers la gauche revèlera de déséquilibre provoqué par la quatrième éolienne.



Légende : Point de vue, Eoliennes scénario (E1, E2, E3, E4, E5), Eoliennes existantes. Distance à l'éolienne la plus proche : 2.99 km

SCENARIO 1



La lecture du scénario 1 est beaucoup plus difficile. Elle produit un résultat assez confus et une impression de déséquilibre dans l'implantation.





Il ressort que le scénario 3 est celui qui permet le plus une lecture simple et en accord avec du parc éolien existant. L'effet de perspective entre le premier-plan et l'arrière-plan permet de compenser la différence de hauteur des éoliennes équipant les deux parcs éoliens.

Les impacts seraient vraisemblablement faibles sur le plan du patrimoine protégé et depuis l'aire d'étude rapprochée, ils seraient sans doute plus importants pour les habitations situées au sud du parc éolien. Nous présentons ci-après en détails les impacts du scénario retenu.

Il ressort que le scénario 3 est celui qui permet le plus une lecture simple et en accord avec du parc éolien existant. L'effet de perspective entre le premier-plan et l'arrière-plan permet de compenser la différence de hauteur des éoliennes équipant les deux parcs éoliens.

## 4 LES IMPACTS

### 4.1 La Convention européenne du paysage

Pour rappel, la Convention européenne du paysage présente quatre mesures principales :

- a) Reconnaître juridiquement le paysage en tant que composante essentielle du cadre de vie des populations, expression de la diversité de leur patrimoine commun culturel et naturel, et fondement de leur identité ;
- b) Définir et mettre en œuvre des politiques du paysage visant la protection, la gestion et l'aménagement des paysages par l'adoption des mesures particulières ;
- c) Mettre en place des procédures de participation du public des autorités locales et régionales et des autres acteurs concernés par la conception et la réalisation des politiques du paysage mentionnées à l'aliéna b ci-dessus ;
- d) Intégrer le paysage dans les politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme et dans les politiques culturelle, environnementale, agricole, sociale et économique, ainsi que dans les autres politiques pouvant avoir un effet direct ou indirect sur le paysage.

Le projet éolien de Plestan II respecte l'esprit de la Convention européenne du paysage :

- a) Une étude paysagère a été réalisée, prenant en compte les facteurs morphologiques, historiques, socioculturels du site d'implantation. Le paysage fait partie des critères principaux ayant amené au choix du scénario d'implantation. Par ailleurs, l'étude paysagère s'est appuyée sur les documents officiels disponibles tels les guides régionaux et départementaux ou le schéma éolien du pays de Saint-Brieuc.
- b) Une concertation a été organisée avec l'ensemble des acteurs concernés comme détaillé dans la section traitant de l'impact social :
  - La commune de Plestan : réunions de travail avec les élus, plusieurs présentations de l'état d'avancement en conseils et bureaux municipaux.
  - Réunion avec les services de l'État (DDTM 22, paysagiste-conseil)
  - Participation du public : organisation de permanences d'information en mairie de Plestan, parution dans les journaux locaux (le Télégramme, le Penthièvre, Ouest-France et bulletin d'informations municipales).

### 4.2 En phase chantier

En phase chantier, l'impact sur les éléments composant le paysage du périmètre immédiat est temporaire et faible : cet impact est essentiellement causé par les aménagements provisoires créés pour le chantier et permettant l'acheminement en toute sécurité des pièces des éoliennes au sein du site. Il seront d'autant plus faibles que le parc éolien s'inscrit dans la continuité d'une zone d'activités, espace davantage susceptible que d'autres d'être l'objet de travaux de transformation du fait de l'évolution rapide des activités économiques.

### 4.3 En phase d'exploitation

#### 4.3.1 Visibilité et perception du projet éolien depuis le patrimoine bâti protégé

Les monuments historiques présentant un enjeu au travers d'une analyse de terrain (vis-à-vis du relief de l'aire d'étude, de la fréquentation touristique, des ouvertures visuelles...) ont été identifiés ; ces monuments ont été étudiés plus finement dans un premier temps à l'aide d'une zone d'influence visuelle (ZVI) qui a permis de confirmer ou non cet enjeu. Ainsi dès qu'un monument est identifié dans la ZVI, il fera l'objet d'un photomontage. Pour les autres, c'est le degré d'enjeu qui est décisif ; ainsi un monument historique présentant un enjeu supérieur ou égal à moyen fera également l'objet d'un photomontage.

Les monuments historiques qui font l'objet d'une analyse photographique et/ou cartographique sont listés dans le tableau ci-après et localisés sur la carte IGN qui le suit.





# PARTIE 4 – PIÈCE N°2 ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

## SECTION 4 : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

N°	Protection	Commune	Dénomination	Périmètre	Distance au projet	Insection paysagère	Vues	Fréquentation par le public	Enjeux	Identifié dans la ZVI	Photomontage
1	Inscrit	PLESTAN	Croix du cimetière	Zone d'étude rapprochée	1.73 km	Contexte urbain, mais dans cimetière	Ouvertes	Faible, cimetière	Moyen	Non	Oui
2	Inscrit	NOYAL	Château des Portes	Zone d'étude intermédiaire	3.21 km	Cadre boisé	Semi-ouvertes	Nulle, propriété privée	Nul	Non	Non
3	Inscrit	PLEDELIAC	Château du Guillier		3.82 km	Cadre boisé dense, situé en point bas	Semi-fermées	Nulle, propriété privée	Nul	Oui	Oui
4	Inscrit	PLEDELIAC	Eglise Saint-Malo		4.29 km	Contexte urbain dense	Fermées	Moyenne, carrefour de Plédéliac	Nul	Non	Non
5	Classé	LAMBALLE	Menhir de Guihallon		6.52 km	Cadre boisé	Fermées	Moyenne, situé sur le GRP Tour de Penthièvre	Faible	Non	Non
6	Inscrit	JUGON-LES-LACS	Hôtel de Sevoy		6.61 km	Cadre urbain, situé en point bas	Fermées	Forte, centre-ville de Jugon-les-Lacs	Nul	Non	Non
7	Inscrit	JUGON-LES-LACS	Eglise		6.66 km	Cadre urbain lâche, situé en point bas	Semi-ouvertes	Moyenne, route sortant de Jugon-les-Lacs	Nul	Non	Non
8	Inscrit	JUGON-LES-LACS	Croix du 18e siècle		6.68 km	Cadre urbain, situé en point bas	Fermées	Forte, centre-ville de Jugon-les-Lacs	Nul	Non	Non
9	Classé	PLENEE-JUGON	Menhirs (deux)		7.09 km	Positionné en point haut, dans un contexte agricole	Ouvertes	Moyenne, route départementale à fréquentation moyenne	Moyen	Oui	Oui
10	Classé	PLEDELIAC	Allée couverte et alignement de menhirs indicateurs de Saint-André		7.10 km	Milieu ouvert (parcelles agricoles)	Semi-ouvertes	Moyenne, situé sur le GRP Tour de Penthièvre	Fort	Oui	Oui
11	Inscrit	LAMBALLE	Château de la Moglais		7.13 km	Cadre boisé	Semi-fermées	Faible, visite sur rendez-vous	Moyen	Non	Oui
12	Inscrit	LAMBALLE	Croix		7.28 km	Positionnée dans la cour, à proximité de l'église, dans un cadre bâti et végétalisé	Semi-fermées	Moyenne, une route communale passe au pied de l'église	Nul	Non	Non





# PARTIE 4 – PIECE N°2 ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

## SECTION 4 : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

N°	Protection	Commune	Dénomination	Périmètre	Distance au projet	Insection paysagère	Vues	Fréquentation par le public	Enjeux	Identifié dans la ZVI	Photomontage
13	Classé	PLEDELIAC	Château de la Hunaudaye (les glacis)	Zone d'étude intermédiaire	8.55 km	Cadre végétal pouvant filtrer les vues	Semi-ouvertes	Forte, site touristique	Fort	Non	Oui
14	Classé	PLEDELIAC	Château de la Hunaudaye (château)		8.58 km	Cadre végétal pouvant filtrer les vues	Semi-ouvertes	Forte, site touristique	Fort	Non	Oui
15	Classé	LAMBALLE	Eglise Notre-Dame		8.67 km	Contexte urbain dense	Fermées	Forte, centre-ville de Lamballe	Moyen	Non	Oui
16	Inscrit	LAMBALLE	Eglise Saint-Jean (clocher)		8.77 km	Contexte urbain dense	Fermées	Forte, centre-ville de Lamballe	Moyen	Non	Oui
17	Inscrit	LAMBALLE	Maison du 17e siècle		8.77 km	Contexte urbain dense	Fermées	Forte, centre-ville de Lamballe	Nul	Non	Non
18	Inscrit	LAMBALLE	Maisons (deux - 2 - 4 parvis Saint-Jean)		8.78 km	Contexte urbain dense	Fermées	Forte, centre-ville de Lamballe	Nul	Non	Non
19	Inscrit	LAMBALLE	Maison (5 rue du Four)		8.78 km	Contexte urbain dense	Fermées	Forte, centre-ville de Lamballe	Nul	Non	Non
20	Inscrit	LAMBALLE	Deux maisons (7 rue du Four)		8.78 km	Contexte urbain dense	Fermées	Forte, centre-ville de Lamballe	Nul	Non	Non
21	Classé	LAMBALLE	Maison (place du Martray) (façade et toitures)		8.79 km	Contexte urbain dense	Fermées	Forte, centre-ville de Lamballe	Nul	Non	Non
22	Classé	LAMBALLE	Maison (place du Martray) (façade rue ouest)		8.79 km	Contexte urbain dense	Fermées	Forte, centre-ville de Lamballe	Nul	Non	Non
23	Inscrit	LAMBALLE	Deux maisons (6 -8 rue Saint-Jean)		8.80 km	Contexte urbain dense	Fermées	Forte, centre-ville de Lamballe	Nul	Non	Non
24	Inscrit	LAMBALLE	Maison (29 rue du Docteur-Calmette)		8.82 km	Contexte urbain dense	Fermées	Forte, centre-ville de Lamballe	Nul	Non	Non
25	Inscrit	LAMBALLE	Maison du 16e siècle		8.83 km	Contexte urbain dense	Fermées	Forte, centre-ville de Lamballe	Nul	Non	Non
26	Inscrit	LAMBALLE	Croix sculptée		8.88 km	Contexte urbain dense	Fermées	Faible, cimetière	Nul	Non	Non
27	Inscrit	LAMBALLE	Moulin à vent de Saint-Lazare		8.91 km	Contexte urbain lâche accompagné d'un cadre végétal	Fermées	Moyenne, en périphérie de Lamballe	Moyen	Non	Oui
28	Classé	LAMBALLE	Allée couverte du Chêne-Hut		9.08 km	Cadre boisé	Fermées	Faible, chemin partant d'une route communale peu fréquentée	Nul	Non	Non
29	Classé	PLENEE-JUGON	Allée couverte La Roche aux Fées		9.15 km	Cadre agricole : culture ouvertes	Ouvertes	Moyenne, sur l'itinéraire du GRP tour du Penthièvre Sud	Moyen	Oui	Oui





# PARTIE 4 – PIÈCE N°2 ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

## SECTION 4 : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

N°	Protection	Commune	Dénomination	Périmètre	Distance au projet	Insection paysagère	Vues	Fréquentation par le public	Enjeux	Identifié dans la ZVI	Photomontage
30	Classé	LAMBALLE	Eglise Saint-Martin	Zone d'étude intermédiaire	9.21 km	Contexte urbain dense	Fermées	Moyenne, en périphérie de Lamballe	Moyen	Non	Oui
31	Classé	PLENEE-JUGON	Abbaye de Boquen	Zone d'étude éloignée	10.10 km	Cadre boisé dense	Semi-fermées	Moyenne, site touristique	Nul	Non	Non
32	Inscrit	BOURSEUL	Château de Beaubois		10.25 km	Entourées de champs agricoles	Ouvertes	Moyenne, foyer	Faible	Non	Non
33	Inscrit	PLEVEN	Manoir de Vaumadeuc		10.30 km	Cadre boisé dense	Fermées	Moyenne, hôtel accompagné de son parc visitable	Faible	Non	Non
34	Inscrit	LE GOURAY	Château de la Motte-Basse		10.53 km	Cadre végétal lâche	Semi-ouverte	Nulle, propriété privée	Nul	Oui	Oui
35	Classé	PLEVEN	Mottes féodales		10.71 km	Cadre boisé, situé en point bas	Fermées	Moyenne, petit site touristique	Nul	Non	Non
36	Inscrit	SAINT-DENOUAL	Croix du 16e siècle		10.98 km	Cadre boisé à l'Est, cultures à l'Ouest	Fermées à l'Est mais ouvertes vers l'Ouest	Faible, route communale peu fréquentée	Faible	Non	Non
37	Classé	PLOREC-SUR-ARGUENON	Tumulus dit La Tour Basse		11.11 km	Cadre boisé, situé en point bas	Fermées	Moyenne, petit site touristique	Nul	Non	Non
38	Inscrit	MESLIN	Ensemble mégalithique de la Lande du Gras		11.77 km	Cadre boisé dense	Fermées	Moyenne, petit site touristique	Nul	Oui	Oui
39	Inscrit	SEVIGNAC	Châteaux de Limoëlan		12.08 km	Cadre boisé	Semi-ouverte	Nulle, propriété privée	Nul	Oui	Oui
40	Classé	MESLIN	Ensemble mégalithique de la Lande du Gras		12.29 km	Cadre boisé dense	Fermées	Moyenne, petit site touristique	Nul	Oui	Oui
41	Classé	LANDEBIA	Calvaire		12.41 km	Cadre végétal pouvant filtrer les vues	Semi-ouvertes	Faible, à proximité d'une route départementale	Faible	Non	Non
42	Inscrit	LANDEBIA	Croix en pierre du cimetière		12.45 km	Entourées de champs agricoles	Ouvertes	Faible, route communale peu fréquentée	Faible	Non	Non
43	Inscrit	TREBRY	Château de la Touche		12.47 km	Cadre végétal pouvant filtrer les vues	Semi-fermées	Moyenne, site touristique	Moyen	Oui	Oui
44	Inscrit	MEGRIT	Ossuaire		12.56 km	Contexte urbain dense	Fermées	Faible, cimetière	Nul	Non	Non
45	Inscrit	TREMEUR	Eglise		12.82 km	Cadre urbain dense	Fermées	Moyenne, place du village de Bourseul	Nul	Non	Non
46	Inscrit	LANDEBIA	Croix de chemin	12.99 km	Entourées de champs agricoles	Ouvertes	Faible, route communale peu fréquentée	Nul	Nul	Non	





# PARTIE 4 – PIÈCE N°2 ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

## SECTION 4 : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

N°	Protection	Commune	Dénomination	Périmètre	Distance au projet	Insection paysagère	Vues	Fréquentation par le public	Enjeux	Identifié dans la ZVI	Photomontage
47	Inscrit	MESLIN	Château de Cargouët	Zone d'étude éloignée	13.09 km	Cadre végétal pouvant filtrer les vues	Semi-fermées	Nulle, château en ruine	Nul	Oui	Oui
48	Inscrit	PLELAN-LE-PETIT	Sept croix		13.51 km	Cadre végétal pouvant filtrer les vues	Fermées	Faible, route communale peu fréquentée	Nul	Non	Non
49	Classé	LANGOURLA	Eglise (ancienne)		13.56 km	Cadre urbain dense	Fermées	Moyenne, place du village de Langourla	Nul	Non	Non
50	Inscrit	HENANSAL	Croix en granit du 15e siècle		13.63 km	Contexte urbain, mais dans cimetière	Ouvertes, sur un point haut	Faible, cimetière	Moyen	Non	Oui
51	Inscrit	SAINT-JACUT-DU-MENE	Château du Parc (chapelle)		13.90 km	Cadre végétal filtrant les vues, situé dans un point bas	Fermées	Faible, route communale peu fréquentée	Nul	Non	Non
52	Inscrit	BOURSEUL	Croix de cimetière		13.91 km	Cadre urbain lâche	Semi-ouvertes	Faible, route communale peu fréquentée	Nul	Non	Non
53	Inscrit	COLLINEE	Maison à porte à fronton		14.03 km	Cadre urbain dense	Fermées	Moyenne, centre bourg	Nul	Non	Non
54	Inscrit	SAINT-JACUT-DU-MENE	Château du Parc (bâtiment)		14.04 km	Cadre végétal filtrant les vues, situé dans un point bas	Fermées	Faible, route communale peu fréquentée	Nul	Non	Non
55	Inscrit	PLELAN-LE-PETIT	Manoir des Fossés		14.05 km	Cadre végétal et urbain	Fermées	Faible, uniquement protégé de l'eau	Nul	Non	Non
56	Inscrit	BOURSEUL	Eglise		14.15 km	Cadre urbain dense	Fermées	Moyenne, place du village de Bourseul	Nul	Non	Non
57	Inscrit	PLELAN-LE-PETIT	Ossuaire		14.23 km	Cadre végétal et urbain	Fermées	Faible, uniquement protégé de l'eau	Nul	Non	Non
58	Inscrit	LANGUEDIAS	Abbaye de Beaulieu		14.85 km	Elément protégé (bas relief) se trouvant à l'intérieur du monument	Fermées	Faible	Nul	Non	Non
59	Inscrit	TREDANIEL	Eglise Saint-Pierre et croix (façade)		15.57 km	Cadre urbain lâche	Semi-ouvertes, sur un point haut	Moyenne, cœur de village, proximité du site touristique de Moncontour	Moyen	Non	Oui





# PARTIE 4 – PIÈCE N°2 ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

## SECTION 4 : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

N°	Protection	Commune	Dénomination	Périmètre	Distance au projet	Insection paysagère	Vues	Fréquentation par le public	Enjeux	Identifié dans la ZVI	Photomontage
60	Inscrit	TREDANIEL	Eglise Saint-Pierre et croix (croix)	Zone d'étude éloignée	15.59 km	Cadre urbain lâche	Semi-ouvertes	Moyenne, cœur de village, proximité du site touristique de Moncontour	Faible	Non	Oui malgré le faible enjeu
61	Inscrit	QUESOY	Château de Bogard		15.63 km	Cadre végétal relativement dense	Semi-ouvertes	Moyenne, réception et tourisme	Nul	Oui	Oui
62	Inscrit	PLUDUNO	Croix monolithe datée de 1780		16.13 km	Cadre végétal, taille de l'édifice modeste	Semi-ouvertes	Faible, route communale peu fréquentée	Nul	Oui	Oui
63	Inscrit	HENON	Château des Granges		16.28 km	Cadre végétal lâche	Semi-ouvertes	Faible, propriété privée, proximité du site touristique de Moncontour	Nul	Non	Non
64	Inscrit	MONCONTOUR	Hôtel de Kerjégu (ancien)		16.28 km	Cadre urbain dense	Fermées	Forte, site touristique de Moncontour	Nul	Non	Non
65	Inscrit	MONCONTOUR	Presbytère		16.31 km	Cadre urbain dense	Fermées	Forte, site touristique de Moncontour	Nul	Non	Non
66	Inscrit	MONCONTOUR	Maisons		16.38 km	Cadre urbain dense	Fermées	Forte, site touristique de Moncontour	Nul	Non	Non
67	Inscrit	MONCONTOUR	Maison à fronton		16.38 km	Cadre urbain dense	Fermées	Forte, site touristique de Moncontour	Nul	Non	Non
68	Inscrit	MONCONTOUR	Porte du Faubourg Saint-Jean		16.38 km	Cadre urbain dense	Fermées	Forte, site touristique de Moncontour	Nul	Non	Non
69	Classé	MONCONTOUR	Eglise		16.39 km	Cadre urbain dense	Fermées	Forte, site touristique de Moncontour	Nul	Non	Non
70	Inscrit	MONCONTOUR	Hôtel de Clézieux		16.42 km	Cadre urbain dense	Fermées	Forte, site touristique de Moncontour	Nul	Non	Non
71	Inscrit	MONCONTOUR	Tour Mognet		16.48 km	Cadre urbain dense	Fermées	Forte, site touristique de Moncontour	Nul	Non	Non
72	Inscrit	MONCONTOUR	Hôtel Veillet-Dufrêche (ancien)		16.66 km	Cadre urbain dense	Fermées	Forte, site touristique de Moncontour	Nul	Non	Non
73	Inscrit	PLUDUNO	Château de Monchoix		16.73 km	Cadre boisé dense	Fermées	Nulle, propriété privée	Nul	Non	Non
74	Inscrit	QUESOY	Manoir de la Fontaine Saint Père		16.76 km	Cadre urbain lâche	Semi-fermées	Nulle, propriété privée	Nul	Oui	Oui





# PARTIE 4 – PIÈCE N°2 ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

## SECTION 4 : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

N°	Protection	Commune	Dénomination	Périmètre	Distance au projet	Insection paysagère	Vues	Fréquentation par le public	Enjeux	Identifié dans la ZVI	Photomontage
75	Inscrit	QUESSOY	Manoir de la Rocherousse	Zone d'étude éloignée	16.94 km	Cadre végétal pouvant filtrer les vues	Semi-ouvertes	Nulle, propriété privée	Nul	Oui	Oui
76	Classé	SAINT-ALBAN	Chapelle Saint-Jacques-le-Majeur		17.03 km	Cadre bâtis lâche, légèrement végétalisé	Semi-ouvertes	Faible, route communale peu fréquentée	Faible	Non	Non
77	Inscrit	PLUDUNO	Manoir de Boisfeuillet		17.25 km	Cadre végétal pouvant filtrer les vues	Semi-ouvertes	Nulle, propriété privée	Nul	Oui	Oui
78	Inscrit	YVIGNAC-LA-TOUR	Manoir de Garouët		17.38 km	Dense massif boisé	Fermées	Nulle, propriété privée	Nul	Oui	Oui
79	Inscrit	PLEMY	Manoir de Vauclerc		17.52 km	Restes d'un manoir situé dans cadre végétal filtrant les vues	Fermées	Nulle, propriété privée	Nul	Oui	Oui
80	Classé	PLANGUENOUAL	Pigeonnier de Vaujoyeux		17.57 km	Cadre végétal pouvant filtrer les vues	Fermées	Faible, route communale peu fréquentée	Nul	Non	Non
81	Inscrit	RUCA	Eglise		17.66 km	Cadre urbain lâche, situé en point bas	Fermées	Faible, route communale peu fréquentée	Nul	Non	Non
82	Inscrit	PLANCOET	Croix du cimetière		17.68 km	Cadre urbain relativement dense	Semi-fermées	Faible, cimetière	Nul	Non	Non
83	Inscrit	RUCA	Chapelle Notre-Dame de Hirel et croix		17.70 km	Cadre urbain lâche, situé en point bas	Fermées	Faible, route communale peu fréquentée	Nul	Non	Non
84	Inscrit	SAINT-MAUDEZ	Croix du cimetière		17.80 km	Cadre urbain relativement dense	Semi-fermées	Faible, cimetière	Nul	Non	Non
85	Inscrit	MORIEUX	Eglise Saint-Gobrien (église)		17.87 km	Cadre urbain dense	Fermées	Moyenne, place du village de Morieux	Nul	Non	Non
86	Classé	MORIEUX	Eglise Saint-Gobrien (intérieur)		17.87 km	Cadre urbain dense	Fermées	Moyenne, place du village de Morieux	Nul	Non	Non
87	Inscrit	YVIGNAC-LA-TOUR	Château		17.94 km	Dense massif boisé situé l'ouest du château en direction du projet	Fermées	Propriété privée	Nul	Non	Non





# PARTIE 4 – PIECE N°2 ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

## SECTION 4 : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

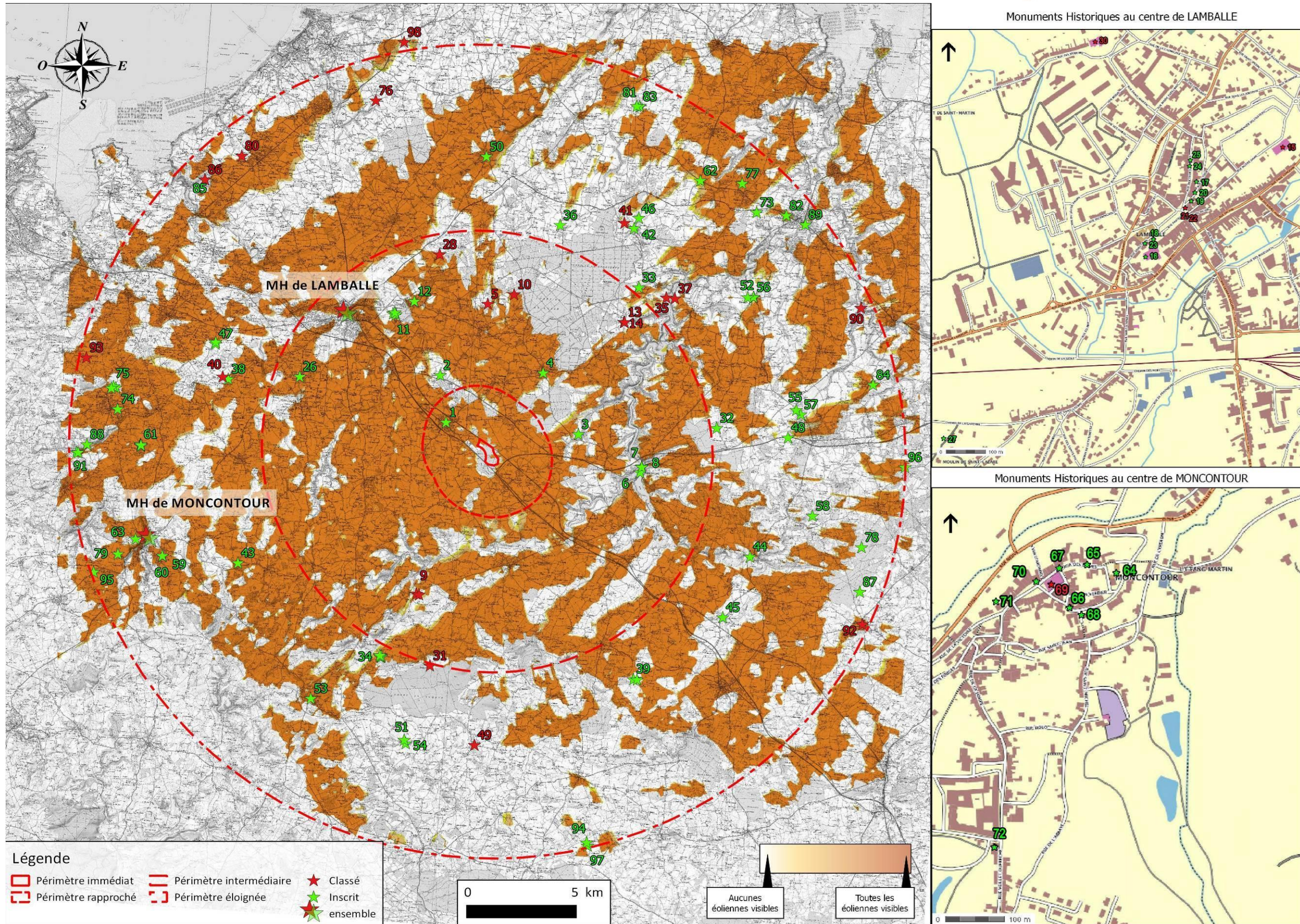
N°	Protection	Commune	Dénomination	Périmètre	Distance au projet	Insection paysagère	Vues	Fréquentation par le public	Enjeux	Identifié dans la ZVI	Photomontage
88	Inscrit	HENON	Château de Catuelan	Hors périmètre	18.07 km	Cadre boisé dense	Semi-ouvertes	Forte, site touristique, grand panorama orienté Sud	Nul	Non	Non
89	Inscrit	PLANCOET	Maison du 16e siècle		18.10 km	Cadre urbain dense	Fermées	Moyenne, traversée de la ville de Plancoët	Nul	Non	Non
90	Classé	CORSEUL	Château de Montafilant		18.35 km	Cadre végétal pouvant filtrer les vues	Semi-ouvertes	Moyenne, petit site touristique	Faible	Non	Non
91	Inscrit	HENON	Manoir du Colombier		18.56 km	Cadre végétal pouvant filtrer les vues	Semi-ouvertes	Forte, site touristique	Nul	Non	Non
92	Classé	YVIGNAC-LA-TOUR	Eglise		18.63 km	Cadre urbain dense	Fermées	Moyenne, centre du village	Nul	Non	Non
93	Classé	QUESSOY	Souterrain protohistorique de la ville de Grohan		18.67 km	Cadre végétal pouvant filtrer les vues	Semi-fermées	Nulle, propriété privée	Nul	Oui	Oui
94	Inscrit	SAINT-LAUNEUC	Château de La Bruyère		18.74 km	Cadre végétal filtrant les vues	Fermées	Nulle, à proximité d'une route communale	Nul	Non	Non
95	Inscrit	PLEMY	Croix du 15e siècle		18.86 km	Entourées de champs agricoles	Ouvertes	Nulle, à proximité chemin rural de Plémy	Nul	Oui	Oui
96	Inscrit	TREBEDAN	Manoir de la Ville-Colas		18.91 km	Cadre végétal pouvant filtrer les vues	Semi-fermées	Nulle, propriété privée	Nul	Oui	Oui
97	Inscrit	SAINT-LAUNEUC	Chapelle de La Bruyère		18.91 km	Cadre végétal filtrant les vues	Fermées	Nulle, à proximité d'une route communale	Nul	Non	Non
98	Classé	ERQUY	Château de Bienassis	19.01 km	Cadre végétal dense	Semi-fermées	Forte, site touristique d'importance	Nul	Oui	Oui	





# PARTIE 4 – PIECE N°2 ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE

## SECTION 4 : LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE



Carte 22: Superposition des monuments historiques sur la zone d'influence visuelle